

Rouge

Meeting unitaire Maroc

Samedi 4 fév. 14 h

Bourse du Travail Paris
Rue du chateau d'eau

M 1578 N° 1098 6,50F

Hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire (IV^e Internationale)

du 3 fév. au 9 fév. 1984

TCHAD, LIBAN, MAGHREB

Mitterrand

tourne le dos

aux droits des peuples



Emploi
Les mesures
que le gouvernement
ose discuter

P 4-5

Paysans
Interview
de la CNSTP

P 11

Le défi
pour
l'école laïque

P 12

REPERÉS

PROCES DES TROIS SOLDATS
DE LANDAU

Imposer l'acquittement

C'EST le 23 février, dans moins d'un mois, qu'Olivier Lecour-Grandmaison et Laurent Fritz passeront en jugement devant le tribunal aux armées de Landau. Le pouvoir et sa justice d'exception leur reprochent la diffusion d'un bulletin de comité de soldats et de la pétition demandant le retrait des troupes étrangères des deux parties de l'Allemagne, pétition signée par plus de 500 soldats des garnisons d'outre-Rhin. Ce procès est à bien des égards exceptionnel, puisque c'est la première fois que des appelés seront jugés pour de tels faits par ce tribunal d'exception qui a survécu à la loi du 21 juillet 1982 supprimant les tribunaux permanents des forces armées en métropole. Le verdict qui y sera rendu servira de référence. C'est une première raison pour se mobiliser de manière exceptionnelle.

Notre détermination de mettre en échec cette sinistre justice d'exception se fonde sur le caractère même d'atteinte aux libertés que constitue une telle parodie de justice. Comme le souligne la Ligue des droits de l'homme et le Comité droits et libertés dans l'institution militaire, l'inculpation de ces deux soldats est survenue à la suite de longs interrogatoires totalement illégaux menés par des membres de la Direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD) qui n'ont aucun pouvoir de police judiciaire. Les perquisitions opérées aux domiciles de nos camarades et de leurs proches se sont

également déroulées dans des conditions pour le moins peu communes. Arrêtés le 10 octobre, ils ont été maintenus dans un isolement complet jusqu'au 20 octobre. Toutes ces dispositions particulières qui portent la marque d'une justice d'exception sont encore aggravées par l'absence de barre sur place et par le fait que les inculpés ne peuvent faire appel des jugements rendus. Le procès des tribunaux militaires, tribunaux d'exception, doit donc être instruit à cette occasion.

Il reste enfin que le ressort principal de la décision politique qui a conduit à l'inculpation des trois soldats de Landau participe de la volonté gouvernementale de faire régner l'ordre impérialiste dans les armées à l'heure où celles-ci se trouvent engagées sur plusieurs théâtres d'opérations au Tchad et au Liban et où le gouvernement français se fait le partisan le plus zélé des plans militaires de l'OTAN en Europe.

Dans ces conditions, il nous revient la lourde tâche de préparer la mobilisation la plus large possible en liaison avec l'ensemble des composantes du mouvement ouvrier français et avec les représentants du mouvement antiguerre de plusieurs pays européens, pour imposer l'acquittement d'Olivier Lecour-Grandmaison et de Laurent Fritz, ainsi que l'abandon des poursuites contre Etienne Patoor, désormais libéré de ses obligations militaires, mais qui reste inculpé pour des faits similaires.

J.-L. M.

IMMIGRATION
Création
d'un conseil
des associations

Avec l'abrogation de la loi de 1939, limitant le droit d'association pour les étrangers, une page était tournée dès le lendemain du 10 mai : les organisations des travailleurs immigrés n'étaient plus victimes d'entraves légales et pouvaient se développer à foison, ce qui fut dans un premier temps le cas.

Au-delà des nouvelles associations autonomes par nationalité, on vit aussi des regroupements plus spécifiques : les associations de femmes en particulier, les collectifs de jeunes immigrés, les organisations régionales, etc.

Face à cet éclatement dans la diversité, la Maison des travailleurs immigrés qui tenait plus ou moins lieu de « fédération » des associations

avant le 10 mai ne pouvait plus jouer pleinement ce rôle, en partie dépassé par les phénomènes nouveaux de radicalisation de l'immigration, autour de la deuxième génération notamment, qui conquirent leur apogée avec l'organisation de la marche contre le racisme en octobre, novembre et décembre 1983.

Le phénomène créé à la fois par la libéralisation du droit d'association et par les nouvelles formes d'expression des travailleurs immigrés et des jeunes fut double : démultiplication des formes d'organisation autonomes, perte de crédibilité d'un centre unique d'initiative.

C'est pour répondre à cette difficulté que les membres de la MTI et d'autres associations ont lancé il y a près d'un an l'idée d'un « pôle associatif » de l'immigration en France. Le projet vient seulement de voir le jour avec la constitution officielle la semaine dernière du Conseil des associations de l'immigration en France (CAIF).

Ses objectifs sont simples : « Ce pôle associatif constitue une nouvelle étape qui concrétise la volonté d'associations autonomes, démocratiques et progressistes de mener un travail en commun dans le respect de la différence et de l'autonomie de chaque association, ce pôle sera un lieu d'information, de formation, d'expression culturelle et d'action autour de l'égalité des droits et de la solidarité internationale. »

La CAIF regroupe pour le moment toutes les associations autonomes des pays d'Europe (Portugal, Espagne), du Maghreb, d'Afrique noire et de Turquie.

Cette initiative peut marquer le renouveau de l'action unitaire des associations immigrées et peut permettre de développer le contact avec les regroupements de la deuxième génération autour

d'actions communes. En effet, le décalage important qui s'était opéré au cours de la marche contre le racisme avait marginalisé les associations autonomes qui se trouvèrent paralysées dans une initiative qui leur échappait et qui, pourtant, fut la plus grosse mobilisation immigrée depuis fort longtemps.

Bien que la volonté du CAIF soit encore bien timide quant à la prise d'initiatives de mobilisation, son existence peut permettre de développer une meilleure coordination des multiples centres de décision actuels de l'immigration.

Le CAIF se propose par ailleurs de travailler avec les associations de solidarité et l'ensemble du mouvement ouvrier français.

CAIF, 46, rue de Montreuil 75011 Paris. Composé de : AMF, ATMF, CTA, ATAF, ATT, UTIT, ATF, FAEEF, FETRANI, UGTSF, CCPF.

TROYES
« Ne plus les
laisser faire »

La LCR n'existait plus à Troyes depuis une dizaine d'années. Lors des dernières municipales, une liste d'extrême gauche intitulée « Ici et maintenant » apparaissait, parmi laquelle quelques anciens militants de la LCR. En septembre, un groupe de militants décide de rejoindre la LCR.

Jeudi 26 janvier, cette nouvelle section tenait son premier meeting public avec Alain Krivine. Le même soir, Le Pen était aussi à Troyes. Cette coïncidence permit à la presse d'opposer les « extrémistes ». La veille, la gauche politique et syndicale avait tenu une manifestation de 400 personnes.

Cent personnes, de nombreux nouveaux venus au meeting de la LCR. En dehors de militants CFDT se trouvaient aussi pour la première fois des militants du PCF et de la CGT, écoeürés par la politique de leurs dirigeants : « Je n'ai pas milité pendant quarante ans au PCF pour voir mon parti gérer le capitalisme, soutenir les interventions coloniales et approuver le nucléaire », dit l'un d'entre eux. Pour un autre, responsable CGT, c'est l'abandon de toutes les reven-

dications par la direction du syndicat qui l'écoeüre. Le débat durera jusqu'à 23 heures. « Ne plus les laisser faire », construire une alternative, tels sont les thèmes qui domineront la réunion.

A la fin du meeting, plusieurs personnes laissent leur adresse, des jeunes demandent s'il y a des « cartes pour adhérer ». Beaucoup achètent le « Plan d'urgence » et les brochures de la LCR. Plus de 300 francs de littérature vendue et la volonté de recommencer ce type de réunion.

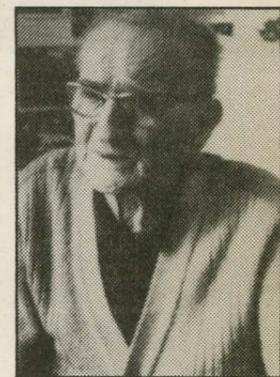
Plus de huit cents personnes rassemblées lundi 30 à Paris, militants et sympathisants des cellules LCR d'entreprise de la région parisienne. Le thème : les leçons de Talbot, tirées successivement par un camarade de Talbot-Poissy puis par un camarade du bureau politique de la LCR.

Marcel Hasfeld
Les nôtres

Marcel Hasfeld vient de s'éteindre à l'âge de 95 ans. Ce nom peu connu des jeunes générations est attaché à la Librairie du travail, maison d'édition qui de 1917 à 1938 sortit 131 titres d'ouvrages du mouvement ouvrier français et international.

Hasfeld était d'abord un militant participant à la création de *la Vie ouvrière* en 1905, opposé dès la première heure à la boucherie impérialiste de 1914-1918 avec Monatte et Rosmer, partisan de la III^e Internationale, et antistalinien convaincu. Sa librairie était dans les années trente un des symboles de la véritable tradition communiste à l'heure de la calomnie et du mensonge, un des lieux de rencontre et de réunion.

Marcel Hasfeld en était le fondateur et l'animateur. Il fut un de ces rares hommes grâce à qui le trait d'union des générations révolutionnaires n'a pas été rompu par le stalinisme.



Soutien financier

Nous avons reçu fin décembre et en janvier :

Paris, Rémy	100	Grenoble, les étrennes du bâtiment	100
Amandine	20	Le docteur de Berlin	
Reims, Michèle	300	Pour un parti à la gauche	
Paris, M. M.	1 000	de la gauche	5 000
Paris, Pierre	700	Paris, Daniel	2 500
Mouchard, Jean	50	Bénéfice bouffe	
Luc	600	ex-militants Besançon	100
Nancy, Ivan	50	SNCF Auster.	500
Un momentané ex-militant	500	Enseignant Saint-Avoid	200
		TOTAL	11 270

NOM Profession

Prénom Adresse

je verse F

(chèque à l'ordre de la LCR)
A retourner à Michel Rousseau,
2, rue Richard-Lenoir 93108 Montreuil

ABONNEMENT A DOMICILE

	FRANCE DOM-TOM	ETRANGER
1-AVEC LA PRESSE DE LA LCR 52 Rouge + 11 Critique Communiste + les n° hors série de Critique Communiste	450 F	500 F
2-SIX MOIS D'EXPERIENCE DEL'HEBDO «ROUGE» 6 mois = 24 numéros	160 F	
3-CONNAITRE LE MENSUEL CRITIQUE COMMUNISTE 1 an = 11 numéros	150 F	170 F

Nom :

Prénom :

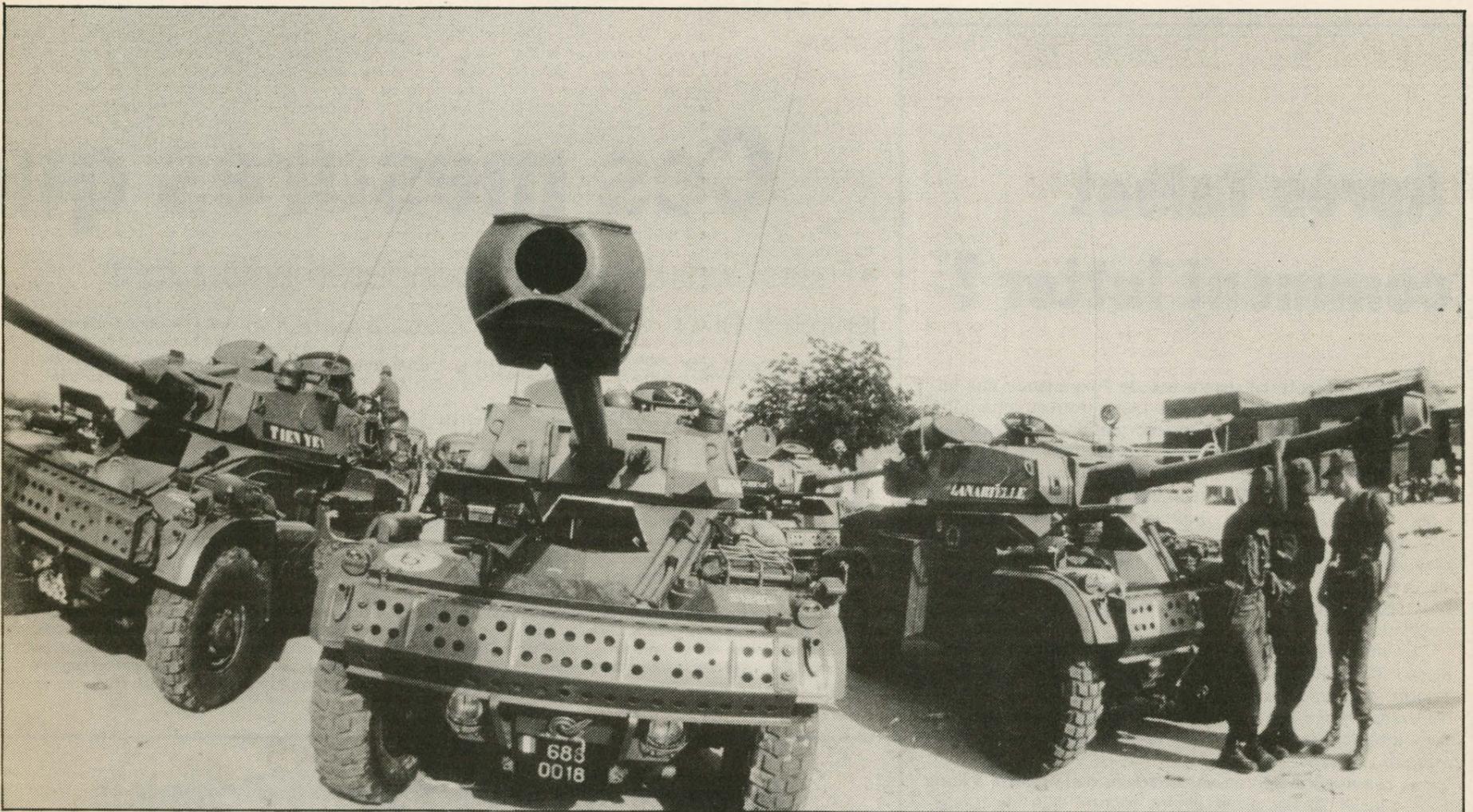
Adresse :

Formule choisie :

Règlement à l'ordre de PEC
2 rue Richard Lenoir 93108 Montreuil
Tél : 859 00 80

Rouge

• Edité par la société Presse/Édition/Communication (PEC)
• Imprimerie Rotographie, Montreuil. Tél : 859 00 31
• Directeur de la publication : Robert March
• Commission paritaire : 63922
• Rédaction-administration : 2, rue Richard-Lenoir 93108 Montreuil. Tél : 859 00 80 (lignes groupées)



TCHAD

L'escalade impérialiste

• Après le Liban, François Mitterrand s'engage dans la spirale infernale des provocations militaires

UN Jaguar abattu et son pilote tué le 25 janvier, un Mirage F1 endommagé : près de six mois après son déclenchement, l'intervention française au Tchad débouche sur une véritable guerre. Il n'en fallait pas plus pour que s'organise une virulente campagne de presse visant à préparer l'opinion à une confrontation avec la Libye, accusée sans la moindre preuve d'être responsable du déclenchement des hostilités.

En août dernier, sous la pression des potentats réactionnaires africains et de Washington, le gouvernement français donnait le coup d'envoi de l'opération Manta. Près de trois mille hommes de troupe et trois mille tonnes de matériel sophistiqué étaient envoyés sur place, afin de venir en aide au régime de Hissène Habré, menacé par une offensive militaire des forces rivales dirigées par Goukouni Oueddeï. L'opération Manta aboutissait à stabiliser les zones d'intervention des camps en présence de part et d'autre d'une « ligne rouge » reliant Salal à l'ouest à Arade à l'est.

En l'absence de tout règlement politique, cette partition de fait ne pouvait qu'entraîner des risques de friction. Dès septembre 1983, une colonne de 250 véhicules atteignait Oum Chalouba, un carrefour de communication situé à 150 kilomètres de la « ligne rouge ». L'incident du 25 janvier, provoqué par l'incursion des troupes du GUNT à Ziguéy (à 200 kilomètres de la ligne de démarcation) n'a donc rien de surprenant.

Paris en a cependant pris prétexte pour faire considérablement monter les enchères. Une dizaine d'avions de combat ont été rapatriés du Gabon tandis que quatre autres appareils quittaient la base d'Orange. Parallèlement, l'Elysée décidait de

remonter de dix kilomètres vers le nord la transversale partageant le Tchad. Ce faisant, notre pays entre dans le cycle infernal des « ripostes chirurgicales » qui conduisent — l'exemple du Liban le démontre suffisamment — à une guerre larvée. Dans les cercles officiels, on ne cache d'ailleurs pas que des actions de représailles contre Tripoli sont à l'étude.

Conséquences d'une aventure coloniale

Un mythe s'effondre donc : celui de la force Manta présentée comme devant simplement séparer les belligérants. Le 29 janvier, le Monde s'en faisait l'écho : « M. Mitterrand agit comme s'il ne redoutait plus une confrontation directe, comme s'il n'excluait plus qu'une occasion lui soit donnée de faire comprendre au colonel Khadafi que l'armée française n'est pas un tigre de papier. »

Tel est l'aboutissement implacable d'une logique. Car, en s'insérant dans le conflit tchadien, en appuyant une fraction contre une autre, le gouvernement français devait nécessairement s'enlisier. Produit typique de la colonisation, le Tchad n'a en effet aucune réalité nationale. Les cliques qui se sont succédées à la tête de l'« Etat » mis en place à N'Djamena, n'ont jamais eu la moindre légitimité populaire. C'est par la force armée qu'elles ont toutes accaparé le pouvoir.

En septembre dernier, Amnesty International dénonçait ainsi les méthodes auxquelles eurent recours les Forces armées du nord (FAN) après que leur chef, Hissène Habré, l'ait emporté sur ses rivaux, en juin 1982 : « Au cours de la deuxième moitié de 1982, les forces loyales au

président Hissène Habré ont affirmé leur maîtrise sur le sud du Tchad. Des passages à tabac et des arrestations effectuées par les FAN contre des gens soupçonnés d'avoir collaboré avec l'ancienne administration du colonel Abdelkader Kamougué ont été signalés dans plusieurs régions du sud. Les employés de la société nationale cotonnière Cotontchad auraient été en particulier victimes de ces mauvais traitements. Le sort de certaines personnes emprisonnées à cette époque demeure non élucidé... » Par la suite, l'organisation humanitaire devait préciser ses accusations : « Selon Amnesty International, assassinats, tortures et détentions arbitraires se sont poursuivis cette année, souvent dans des secteurs situés en dehors du conflit armé. »

Dans un tel contexte, nul ne peut s'étonner qu'à deux reprises — lors de la Conférence des pays africains francophones à Vittel et lors du sommet de l'OUA, à Addis-Abeba, le 9 janvier dernier — les tentatives d'aboutir à une solution négociée entre les différentes parties du conflit se soient soldées par des échecs retentissants.

Les choix de Mitterrand

Cette impasse politique et diplomatique place nos gouvernants devant des choix décisifs. Et elle révèle leurs orientations fondamentales. Un désengagement de la France, principale puissance tutélaire du continent africain, ruinerait sa crédibilité auprès des classes possédantes locales, à un moment où nombre d'entre elles sont ébranlées par les conséquences de la crise internationale. Les firmes de l'Hexago-

ne pourraient y perdre d'importantes parts de marché ainsi que de juteux avantages économiques et fiscaux. Aussi, soucieux de préserver à tout prix les positions de l'impérialisme français, le gouvernement accepte de payer le prix d'une escalade militaire au Tchad, en dépit du bilan déjà lourd de l'intervention au Liban.

Le 26 août, dans une interview au Monde, François Mitterrand avait d'ailleurs clairement indiqué que, sur le fond, sa politique extérieure ne se distinguerait pas de celle de ses prédécesseurs : « Si la méthode change, l'objectif reste qui consiste à préserver le rôle et les intérêts de la France et à remplir nos devoirs à l'égard de nos amis africains avec lesquels nous avons contracté des obligations et même des alliances assorties parfois d'accords militaires. Sans oublier l'effort économique considérable que nous assumons en Afrique. »

Voilà qui explique aussi bien les initiatives prises au Tchad que le soutien apporté aux dirigeants tunisiens et marocains secoués par de véritables émeutes de la faim (voir page 14).

Qui paiera la note ?

Qui paiera la note de cette politique ? Telle est la seule question qui doit réellement préoccuper les militants ouvriers. Peu importe que la fraction de Goukouni Oueddeï ne soit guère plus progressive que celle d'Hissène Habré. Peu importe également le rôle joué par Tripoli. La France, responsable de six interventions armées depuis l'indépendance du Tchad, n'est pas en mesure de donner des leçons de non-ingérence.

Les décisions de Paris n'aideront en rien à la résolution démocratique de la question tchadienne. Tout au

contraire, le renforcement de la présence militaire française permettra à Hissène Habré d'accroître son emprise sur les deux tiers du pays. Et, que la situation actuelle débouche ou non sur un affrontement, les populations civiles connaîtront une aggravation de leurs souffrances et de leur misère.

Dans toute l'Afrique, l'engagement de notre pays confortera les gouvernements les plus réactionnaires. Car ces derniers disposent désormais de l'assurance que l'Elysée les soutiendra dans le cas où leur politique provoquerait des soulèvements populaires.

En France, enfin, la population laborieuse paiera ces aventures coloniales d'un surcroît d'austérité. Officiellement, rien que pour les cinq derniers mois de 1983, l'intervention au Tchad a coûté 560 millions de francs. Une somme qui ne prend pas en compte les 360 millions prélevés sur le budget du ministère de la Coopération. Près d'un milliard gaspillé ! Comment ne pas crier au scandale alors que l'on ampute massivement les budgets de la santé ou de l'éducation ? Pour cette année, les dépenses provoquées par la présence française au Tchad et au Liban, devraient au minimum tripler. A condition toutefois que nos unités n'essuient pas de revers importants. La perte d'un seul avion alourdit par exemple la facture d'environ 300 millions de francs.

Oui, décidément, il faut mettre un terme à une action aussi ruineuse que néfaste pour les peuples et contraire aux espoirs qu'avait soulevés la victoire du PS et du PCF. Sans délai, il faut imposer le rappel du corps expéditionnaire français du Tchad et du Liban, et le respect du droit à l'autodétermination des populations concernées.

Christian Picquet

Après Talbot comment lutter ?

Quatre idées force ressortent de l'expérience des luttes de ces derniers mois et des plans gouvernementaux.

1 Les dossiers des restructurations suivent leur cours. Le prouve l'autorisation gouvernementale donnée pour les licenciements demandés par la direction de Massey-Ferguson (Lille). Le prouvent aussi « les 100 000 emplois menacés en 1984 » (*l'Usine nouvelle* du 26 janvier). Le prouvent aussi les projets discutés au gouvernement d'un assouplissement du droit de licenciement pour « inciter » les patrons à embaucher plus facilement dans les zones les plus frappées par les restructurations.

La majorité accepte de « reconnaître le bien-fondé » et se réclame des « règles de la concurrence », donnant la priorité au « rétablissement de la compétitivité des entreprises françaises ». De là tout découle : Gattaz vient sans arrêt leur rappeler qu'« on ne peut obéir à moitié à la logique »... capitaliste.

2 La marche de certains secteurs de la navale à Paris le 24 janvier a nettement montré que les travailleurs, en disant « non aux licenciements », s'adressent au gouvernement pour exiger de lui une autre politique. Cela n'a rien d'un hasard si, à La Seyne, la CGT formule maintenant la demande de nationalisation de l'entreprise (voir p. 6).

Cet exemple, qui vient rejoindre celui des travailleurs de Massey-Ferguson, montre que la volonté de lutter, déjà illustrée par les travailleurs de Talbot, est largement partagée.

Sur des terrains voisins et complémentaires, la grande manifestation antiraciste du 3 décembre comme les mobilisations laïques avaient elles aussi prouvé que, de plus en plus, les travailleurs agissent pour leurs revendications sans se laisser paralyser par les décisions de la majorité PS-PC.

3 Les directions syndicales sont prêtes à se mettre à table. Krasucki, après avoir justifié l'accord entre Talbot et la direction de PSA, « sonne le tocsin » et souhaite « une action unitaire ». Maire, après avoir suivi ses militants de Talbot, se contente facilement d'une meilleure place à la table des négociations.

Alors qu'une foule de dossiers de licenciement sont annoncés, les directions de la CGT et de la CFDT — tout comme celle de FO, cela va sans dire ! — ne sont pas capables de lancer un appel à la mobilisation sur un mot d'ordre aussi simple que « l'arrêt des licenciements ». Au moment où le très réformiste syndicat de RFA, le DGB, appelle à l'action pour les 35 heures par semaine sans perte de salaire, les directions syndicales de notre pays poursuivent leur guéguerre, préoccupées avant tout de « sauver la face » quand les travailleurs sont écœurés de la politique du gouvernement.

4 Tous ceux qui refusent que les organisations ouvrières cogèrent le chômage et les restructurations, tous ceux qui veulent une lutte réelle pour la défense des intérêts des travailleurs ont sous les yeux une expérience dont émergent quelques leçons.

D'abord, à l'inverse de ce qui pouvait être craint en octobre dernier, il est aujourd'hui prouvé la possibilité de combattre efficacement pour l'unité entre travailleurs français et immigrés.

Ensuite, on ne l'a que trop vu lors de la lutte de Talbot, une tâche immédiatement indispensable est de mobiliser pour soutenir les travailleurs en lutte : ce ne sont pas les directions nationales qui le font, trop ficelées qu'elles sont par les calculs internes aux sphères gouvernementales.

Enfin, au travers des luttes partielles, une double bataille d'orientation est en cours. Celle pour l'unité d'action intersyndicale : quand ils sont appelés à s'exprimer sur cette question, les travailleurs savent montrer qu'ils veulent avant tout des outils pour la lutte. Complémentairement, un débat est d'ores et déjà en train de se développer : pourquoi agir séparément, et n'obtenir que des négociations sur des points de détail, alors qu'il faut, ensemble, arrêter l'ensemble de la vague de licenciements en cours ?

En renforçant les combats immédiats, préparer une lutte d'ensemble, voilà ce qui, aujourd'hui, est d'actualité !

Pierre Rème

Ces mesures que

• Fuites dans la presse, rebondissements durant le week-end... Gattaz fixe ses conditions « pour créer ou préserver des emplois ». Les ministres acceptent d'« étudier » avec bienveillance ses projets

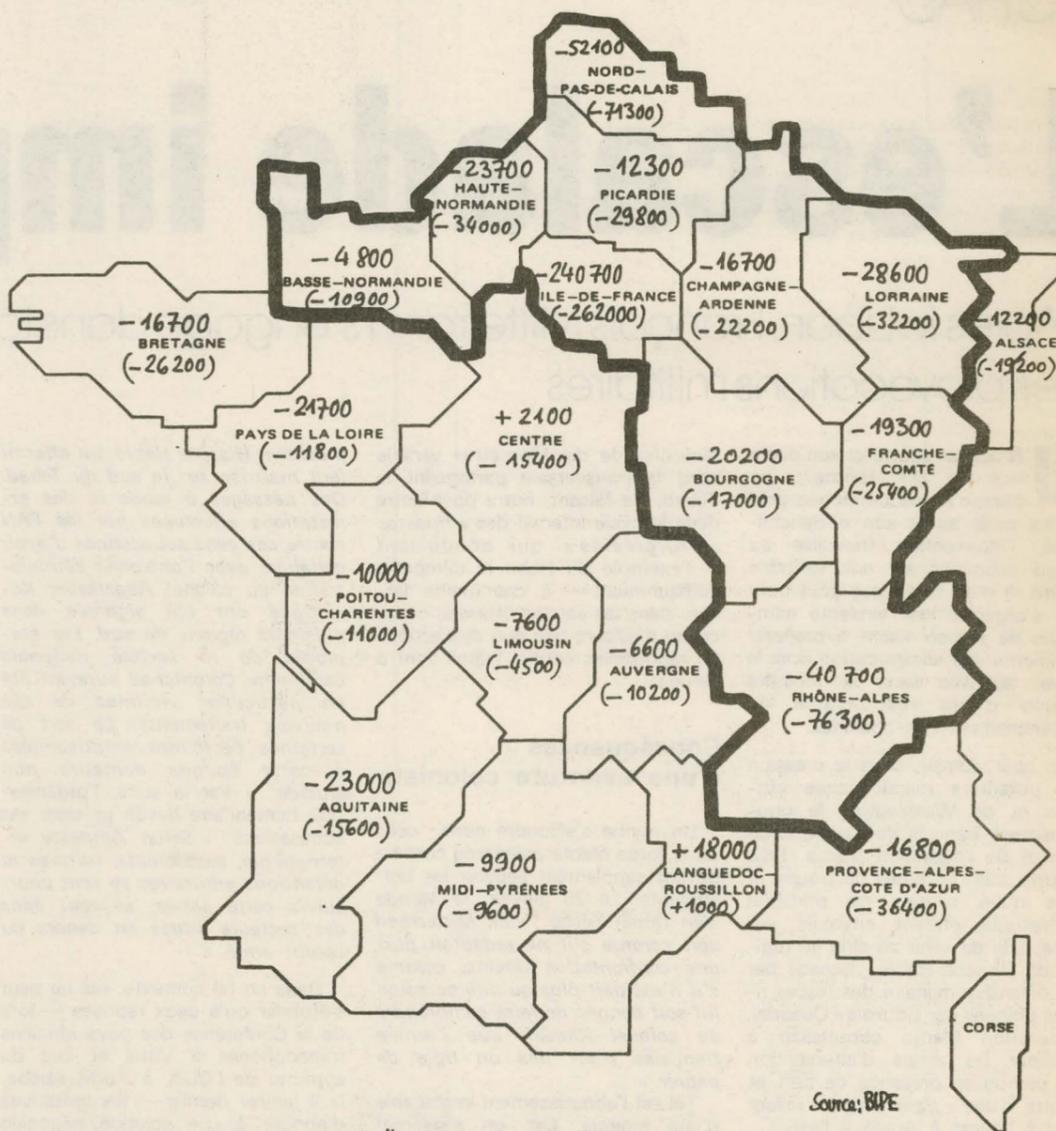
ZONES de renaissance », tel est le nom trouvé par le magicien Pierre Mauroy pour présenter les secteurs les plus frappés par les restructurations (Ardenes, Nord-Pas-de-Calais, Lorraine, Decazeville, Vosges, Le Creusot, Dunkerque, etc.) : le gouvernement compte y prendre des mesures propres à encourager le patronat à maintenir des emplois, et peut-être à en créer. L'analyse des moyens sur lesquels porte la discussion a de

quoi faire bondir n'importe quel militant.

Commençons, pour ne pas oublier qu'elles ont été sérieusement « étudiées », par les mesures évoquées puis abandonnées : celles qui concernent l'assouplissement des seuils sociaux dans les petites entreprises. Le 24 janvier, le quotidien proche du CNPF, *les Echos*, donnait la décision comme acquise : toutes les obligations sociales et fiscales auxquelles

un patron est tenu à partir de dix salariés seraient reportées au seuil de vingt. Immédiatement, cette décision aurait surtout un effet anti-syndical : à partir de dix salariés, le patron doit reconnaître le droit à un délégué du personnel et un suppléant, ayant la possibilité d'utiliser un local et du matériel ! Devant les remous créés par un tel projet, le gouvernement a enlevé les mesures « touchant la législation sociale » ; mais il a conservé celles de nature

La carte des suppressions d'emplois



Nombre de suppressions d'emplois salariés prévus entre 1982 et 1989
Entre parenthèses : suppressions dans l'industrie

À l'intérieur de cette zone : + de 10% de suppressions dans l'industrie entre 82 et 89.

Cette carte, présentant les suppressions d'emplois prévues d'ici 1988, dont une grande partie en 1984-85, donne une idée précise des projets patronaux. Elle représente la somme finale, une fois décomptées les créations d'emplois comme les suppressions. Dans la plupart des cas, cette somme est négative.

Il ne faut pas croire qu'une « relance des investissements » changerait à elle seule cela : une étude du Crédit national, récem-

ment publiée, montre que « Dans l'ensemble, les investissements financés par cette banque s'accompagnent de suppressions d'emplois, souvent à hauteur de 20 ou 25 % des effectifs. »

Quant aux réductions du temps de travail à petits pas, comme elles se pratiquent depuis le 10 mai, permettent surtout aux patrons de faire la chasse aux « sureffectifs » dans tel ou tel secteur de l'entreprise. Selon la

formule-choc du responsable des services du personnel de la Solmer, « 4 x 5 = 5 x 4 » (*l'Usine nouvelle* du 15 décembre 1983). Autrement dit : on peut faire cinq équipes de postés avec les mêmes effectifs que pour quatre équipes. Seule, la charge de travail varie pendant le temps de travail !

Voilà donc la logique patronale. Et voilà les chiffres de suppressions d'emplois qui nous attendent si on les laisse faire.

Le gouvernement ose discuter

fiscale... « C'est déjà ça », a dû se dire Gattaz.

316 173 licenciements autorisés en 1982

Une seconde mesure, surtout psychologique, est depuis longtemps exigée par le CNPF : l'autorisation plus large de licencier. En réalité, 85 à 90 % des demandes sont accordées par le ministère du travail. Et cela s'est élevé au chiffre de 316 173 licenciements autorisés pour 1982. Le gouvernement finira-t-il par accorder au patronat le droit de licencier, sans aucun contrôle, sur simple notification pour information envoyée par eux aux inspecteurs du travail ?

Si les décisions d'ordre juridique chargées du sens politique et social symboliques risquent de ne pas venir combler Gattaz, il y a fort à parier cependant que des « directives » en faveur d'une « plus grande souplesse » seront adressées par le gouvernement aux inspecteurs du travail... Discrètement !

Des contrats de reconversion

En revanche, le gouvernement claironne haut et fort sa volonté d'instituer des « contrats de reconversion ». Et il cherche à persuader l'opinion que ce serait « un progrès social » : cela consiste à proposer aux victimes des restructurations d'être payées pendant deux ans à 70 % de leur salaire initial — soit un peu plus que l'UNEDIC. Pendant ce temps, ils participeraient à un « stage de reconversion ».

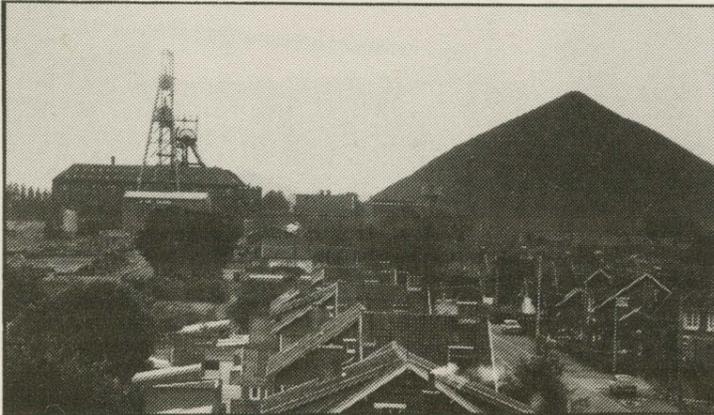
Le grand bluff du gouvernement apparaît, dans ce domaine, avec une seule question, de pur bon sens : reconversion à quoi ? Les prévisions de l'INSEE pour la période 1982-1983 donnent une réponse claire : il s'agit avant tout de se « reconvertir » au chômage. Dans l'industrie et l'agriculture, les suppressions d'emplois continueront, tout particulièrement en 1984 et 1985, alors que dans le tertiaire, l'austérité fait déjà ralentir les créations d'emplois. *Le Monde* lui-même, peu suspect de mauvaise volonté à l'égard de la politique du gouvernement, le faisait remarquer le 24 janvier : « Il ne servirait à rien — sinon à dégonfler temporairement les statistiques du chômage — de former des hommes et des femmes pendant deux ans si l'on n'est pas en mesure de leur offrir un emploi à l'issue de ce contrat. »

En réalité, l'affaire est entendue : il s'agit, pour le gouvernement, de prendre de nouveaux moyens pour éviter des explosions sociales lors des suppressions d'emplois décidées par le patronat avec son accord de principe. Il suffit de voir la carte ci-contre pour le comprendre.

Des zones franches

Cette carte suffit également pour voir à quoi pourront bien servir les « zones franches » dont le gouvernement a décidé la création : le patronat y profitera de toute une série d'allègements fiscaux, alors que les prévisions officielles elles-mêmes font apparaître qu'il s'y produira une baisse massive du nombre des emplois... Le gouvernement, tout bêtement, espère que les patrons licencieront un peu moins à condition de leur faire quelques cadeaux supplémentaires.

Notons au passage que cela implique de très rudes attaques contre



Dans les mines (photo du haut), 20 000 emplois en jeu. Dont 4 000 immédiatement. Après Talbot, 10 000 suppressions d'emplois annoncées à Renault et 4 700 à Citroën.

les travailleurs. *Les Echos* du 24 janvier en donnaient un aperçu : « Les principaux avantages accordés sur l'exonération pour dix ans des impôts sur les sociétés et d'une bonne part des taxes locales et régionales, des procédures administratives accélérées et une législation sociale allégée. »

Rappelons, d'ailleurs, que de tels dispositifs existent dans plusieurs pays d'Asie, permettant à diverses multinationales de tirer parti de la main-d'œuvre aux meilleures conditions. Signalons également qu'il en existe quelques-unes aux Etats-Unis et que, récemment, il s'en est créé en Grande-Bretagne, en Irlande, en Belgique et aux Pays-Bas...

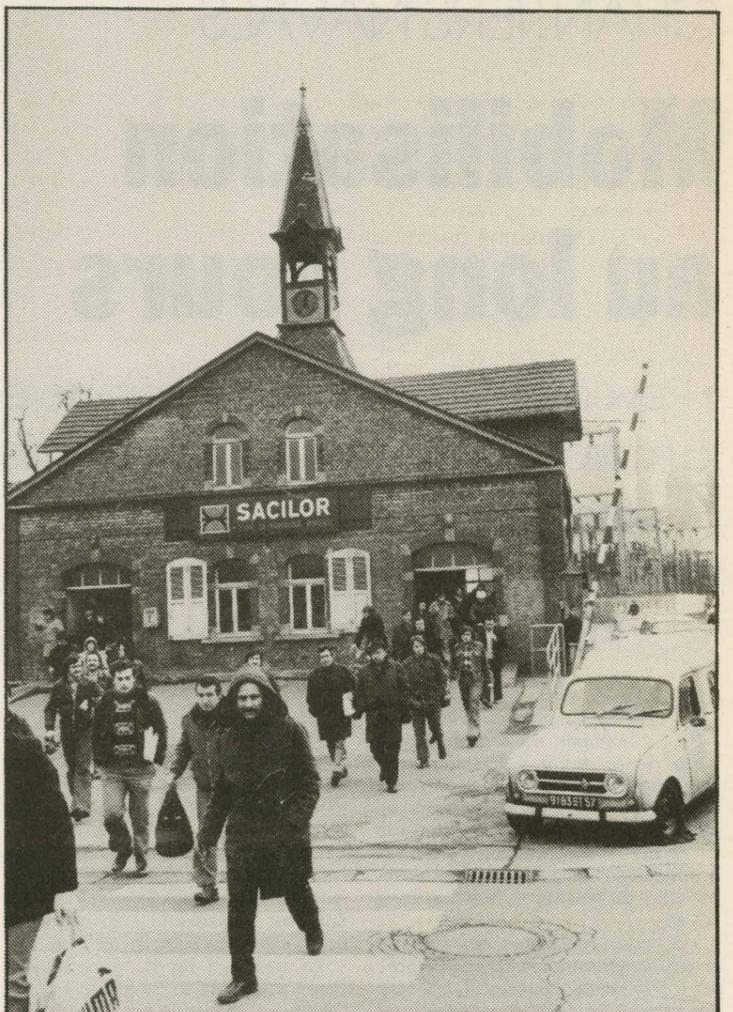
Flexibilité et « temps choisi »

Dans ces mêmes zones dites « de renaissance », une réforme du régime des pré-retraités sera auto-

risée : les salariés de plus de 56 ans auront le droit de partir en pré-retraite même s'ils ne travaillaient pas dans une entreprise touchée par une restructuration, laissant ainsi des places libres pour la reconversion de licenciés d'autres secteurs de la même région. Charge nouvelle pour le Fonds national pour l'emploi (FNE), cette mesure, à l'évidence, ne « maintient » aucun emploi ; mais elle dégraissera bien les statistiques officielles...

Toujours au titre de la « flexibilité », l'instauration du « temps choisi » a elle aussi explicitement le même but : trouver un biais pour faire accepter une réduction de pouvoir d'achat à une partie importante de la classe ouvrière... La formule « à l'étude » consiste en une semaine de trente heures, sans doute payée en partie grâce à des aides gouvernementales. Elle s'accompagnerait de la mise en place d'horaires de travail que les patrons appellent « souples », c'est-à-dire avec beau-

... Et on parle à nouveau d'une « aide » pour faire partir les immigrés.



Dans la navale (photo du haut), entre 3 000 et 6 000 emplois toujours menacés. Dans la sidérurgie, entre 15 000 et 30 000 déclarés en « sureffectifs ».

coup d'heures de nuit et de week-ends...

Un assouplissement de la réglementation des contrats à durée déterminée et du travail intérimaire viendrait de surcroît compléter cet ensemble. Toutes ces formules de « contrats » donnant aux patrons la souplesse qu'il souhaite dans l'utilisation de la force de travail.

Ces projets, en cours de discussion depuis des mois, ressurgissent aujourd'hui à l'occasion des débats sur les « zones franches » à la française. Mais leur champ d'application, dès la décision prise, sera de portée générale. Il faut même s'attendre, en ce qui concerne le « temps choisi », à ce qu'une grande administration ou un service public joue le rôle de locomotive.

40 000 francs pour chaque expulsion

Complémentaire de ce dispositif, une mesure d'« aide au retour » des immigrés est en train d'être mise au point par le gouvernement : elle prévoit une « aide » renouvelée. On se souvient de la suppression en novembre 1981 du système instauré par Stoléro du temps de Giscard...

Cette fois-ci, selon *Les Echos* du 31 janvier, il s'agirait d'une « aide à la réinsertion » : « Capitalisation des droits individuels en matière de salaire et de prestations sociales en plus de la prise en charge du voyage de retour et des frais nécessaires à la réinsertion proprement dite. » Il s'agit de « mettre à la disposition des immigrés les moyens techniques pour réaliser un projet de reclassement professionnel (salarié, artisan, commerçant) dans le cadre d'accords bilatéraux ». Des discussions, explique le quotidien patronal, sont déjà avancées avec le Sénégal, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, le Mali, le Portugal...

Pour faire passer cette grande campagne d'expulsions, plus ou moins déguisée, toutes les belles déclarations sont possibles. Mais la presse, récemment, s'est faite l'écho du coût par tête de l'opération : environ 40 000 francs pour priver des immigrés du droit à l'emploi.

On le voit, le gouvernement ne manque pas d'idées. De ces « bonnes idées », selon Gattaz. Et le rôle de Mauroy consiste à baptiser « zones de renaissance » les coups portés par le patronat aux acquis des travailleurs.

Pierre Rème



CHANTIERS NAVALS

Mobilisation au long cours

• Revenus dans leurs chantiers après la marche à Paris, les travailleurs maintiennent la pression face aux projets patronat-gouvernement. L'intersyndicale de La Seyne réclame la nationalisation de Nord-Med

LES engagements ne sont pas à négliger, mais le problème reste entier. R. Dimo, responsable de la CGT, commente, devant les trois mille travailleurs du chantier naval de La Seyne réunis le 27 janvier en assemblée générale, les propositions faites par le gouvernement, au soir de la marche de la navale.

« Si nous acceptons des milliers de licenciements, sous quelque prétexte que ce soit, pensait-il, nous ne pourrions faire face aux besoins de la construction navale. Il faut conserver les effectifs en l'état actuel. » Lengagne, secrétaire d'Etat à la Mer, promet cinq bateaux à construire et des réductions d'effectifs sur les cinq chantiers du pays. La réponse est nette. C'est le refus de tout licenciement, déguisé ou pas.

Parlant au nom de l'intersyndicale, le responsable de la CGT avance une autre solution : la nationalisation des Chantiers Nord-Méditerranée (Dunkerque, La Seyne, La Ciotat). Pour trois raisons : « L'aide des fonds publics est importante et permanente. Tout le monde s'accorde à dire que la gestion des chantiers comporte des anomalies. Une partie de la branche, Alsthom-Atlantique, est déjà nationalisée. »

« Nationaliser Nord-Med »

Cette déclaration sera largement reproduite dans le quotidien régional du PCF, *la Marseillaise*, le samedi 28. Le lendemain, une longue déclaration de la section PCF des chantiers de La Seyne, parue dans *la Marseillaise*, se cantonnait à la revendication traditionnelle : « Produire français, construire français, réparer français... »

Delors déclarait le même jour, au micro de Radio-Monte-Carlo, qu'il n'était pas question de nationaliser

la navale comme le demande la CGT : « Il ne sert à rien de socialiser les pertes, qu'on ne compte pas sur nous pour donner de l'argent de manière aveugle. » Aveugle ? Le mot doit laisser rêveur plus d'un travailleur de la navale. Depuis des mois, les fonds publics alimentent les chantiers, sans aucun contrôle sur leur utilisation. Les plans de licenciement suivent !

Le travail a repris, à La Seyne, après une semaine de grève. « Merci Defferre », la blague est courante sur le chantier. Elle exprime une certaine amertume. A Paris, les travailleurs se sont retrouvés face aux flics à tous les carrefours. « On a ressenti un profond mépris à notre égard », disent-ils.

« Dunkerque vivra »

Aux chantiers de Dunkerque, les centaines de pancartes « Dunkerque vivra », qui coloraient la marche du mardi 24 ont été rangées, pour resserrer. La mobilisation en est à sa première étape. Les travailleurs ont décidé de ne pas laisser partir le 319 et le 321, en cours de construction sur le chantier. Ils veulent des garanties : « Pas un chômeur de plus, même déguisé, sur le bassin de Dunkerque. »

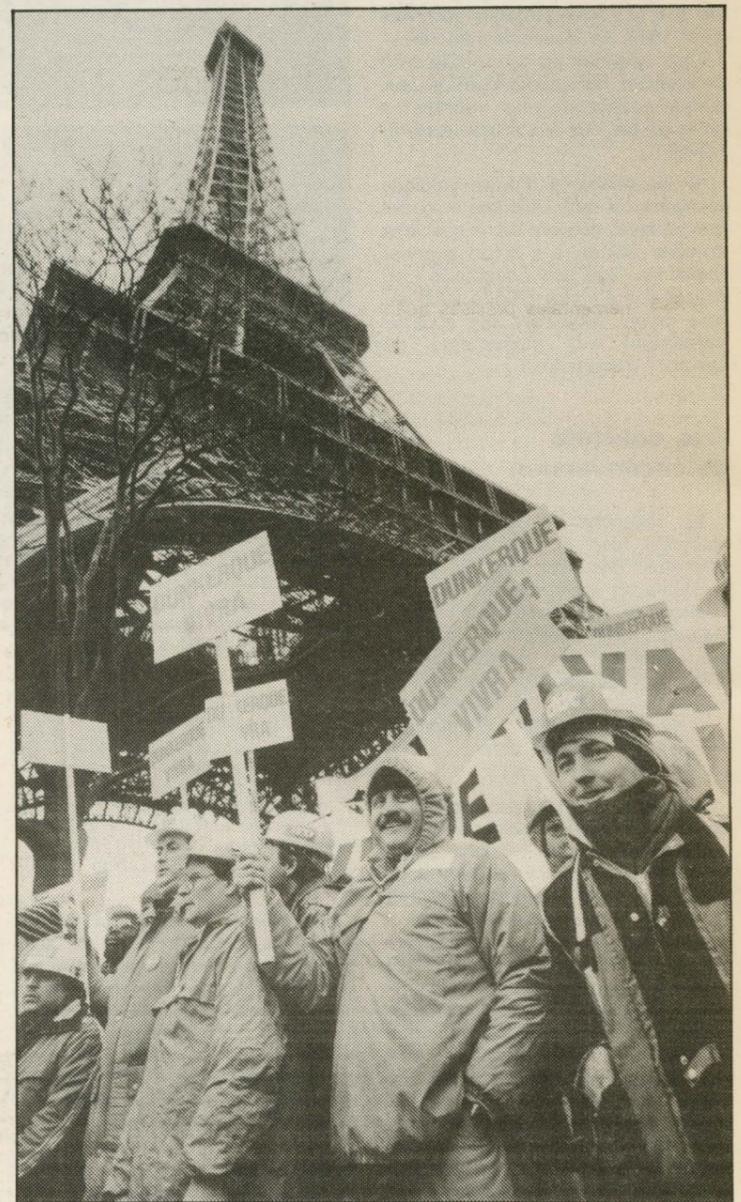
La CGT propose aux autres syndicats d'organiser une grande manifestation en appelant toute la population, toutes les branches industrielles à s'y joindre, afin de poser le problème de l'emploi à l'échelle de la région. Il y a six semaines, ceux de La Seyne avaient pris l'initiative d'une marche. Plus de dix mille travailleurs se retrouvaient avec eux dans une marche d'une dizaine de kilomètres vers Toulon. Autour des deux sites, la mobilisation s'enracine dans les agglomérations concernées.

La vigilance s'impose sur les chantiers. Le gouvernement, le patronat doivent abattre leurs car-

tes, détailler leurs plans. L'unité syndicale, la coordination entre les chantiers est plus que jamais à l'ordre du jour. Les travailleurs n'ont pas compris la concurrence entre organisations syndicales durant la marche à Paris.

Refus de toute suppression d'effectifs, refus de voir les fonds publics alimenter les caisses des patrons de la navale, sans aucun contrôle et en pure perte : ces deux exigences se complètent. Le gouvernement, la majorité devront y répondre.

Michel Morel



MASSEY - FERGUSON - LILLE

C'est maintenant que tout se joue

MARDI 31 janvier. Depuis le mercredi 25, la nouvelle est connue, elle a été annoncée par la presse régionale : les 565 licenciements sont acceptés par le gouvernement. Mais à ce jour, la direction du travail n'a même pas encore osé en faire état officiellement. De même, les différents interlocuteurs, au niveau des pouvoirs publics, se renvoient la balle, de crainte de se salir les mains. Tous cherchent à gagner du temps, pour constituer un pseudo « volet social d'accompagnement » qui cautionnerait les licenciements. Comme à Talbot !

A l'intérieur de l'usine, la tension est extrême. Depuis jeudi, plus rien ne sort. La production est bloquée. Les travailleurs en lutte depuis plus de deux cents jours maintenant ont commencé à constituer un trésor de guerre. Car « on perçoit clairement que l'on entame le dernier com-

bat ». Le plus difficile. Celui où l'on est le dos au mur.

Les premières lettres de licenciement vont peut-être tomber demain. La réaction sera immédiate : ce sera l'occupation de l'usine. D'ailleurs, la direction de Massey-Ferguson a déjà programmé huit jours de chômage technique en février à l'usine de Beauvais, alimentée par les chaînes de Marquette-lez-Lille.

En attendant, chacun fourbit ses armes. La direction et l'encadrement ont déserté l'usine. Pendant que la première se réunit, les seconds tentent de rassembler les « bons ouvriers », ceux qui veulent reprendre le travail. Du côté des pouvoirs publics, on a mobilisé une compagnie de CRS, venue spécialement de Paris et stationnée à Lambersart, près de Lille, depuis vendredi. La mairie, la préfecture, la direction du travail sont gardées en permanence.

Depuis lundi, la « guérilla » a repris : actions de harcèlement, blocage des trains, manifestations. Mais alors qu'il faut préparer l'ensemble des travailleurs à ce combat décisif, aucun débat n'a lieu en assemblée générale sur les perspectives et l'organisation de la lutte. Les militants syndicaux organisent seuls les actions et risquent, à ce jeu-là, de se couper d'une partie des travailleurs.

Dans l'agglomération, les militants de l'UL CFDT s'efforcent de tisser une solidarité concrète avec les Massey. Mais du côté de la CGT locale, c'est l'inertie qui prépare le lâchage.

La LCR, quant à elle, déploie tous ses efforts. Affiches, tracts, collectes, pétition, pour développer un courant de solidarité. « Zéro licenciement à Massey », c'est maintenant que tout se joue.

Patrick Debrest

CARMAUX

Le climat est à l'action

• Face aux licenciements qui menacent, débrayages, débats, recherche de l'unité, animent la région

LES mineurs attendent toujours des décisions gouvernementales précises quant à leur avenir. Pendant ce temps, ils continuent de se mobiliser sur leurs autres revendications immédiates. A Carmaux, ils n'ont pas hésité à déposer un préavis de grève pour élargir les promotions indiciaires. La direction ne voulait lâcher ces dernières que pour un tiers des ouvriers de fond. Devant la détermination des mineurs, la direction a dû reculer et en faire bénéficier la moitié environ.

La discussion se poursuit sur la bataille unitaire qu'ils sont prêts à mener contre les suppressions d'emplois. La volonté de partir tous ensemble est très forte. Chacun sait bien que, cette fois-ci, il n'y aura rien à gagner bassin par bassin. Mais pour le moment, les directions syndicales utilisent cette volonté pour retarder l'action des bassins les plus battants.

La volonté d'unité des mineurs n'est pas moins forte. Une plateforme intersyndicale (sur laquelle nous reviendrons) a été adoptée. Cette aspiration se confirme également dans les puits. A Carmaux, le syndicat CGT n'a pas jugé utile de

distribuer la déclaration de Krasucki concernant Talbot, pour ne pas donner une prime à la désunion. Toutes les forces unies seront nécessaires, très bientôt, pour la défense de l'emploi.

Les syndicalistes des mines ont participé, à Albi le 26 janvier, à une manifestation des cimentiers de l'usine de Ranteil, qui regroupa un millier de manifestants, environ bien qu'il n'y ait pas eu d'appel de masse sur les puits. Ils marquaient par là leur compréhension du problème général des luttes pour l'emploi. Ils démontraient aussi leur volonté de faire converger les mobilisations liées aux problèmes charbonniers. Une des raisons invoquées pour la fermeture des cimenteries de Ranteil est, entre autres, les coûts de production supplémentaires qu'entraînera la suppression de l'exploitation du charbon à Carmaux. Et Ranteil n'est pas la seule usine dans ce cas, sans parler des sacrifices d'EDF au « tout nucléaire ». Là aussi, le débat entre tous les travailleurs concernés, pour la lutte unitaire, s'impose.

Dans le Carmausin, l'action et le débat, aujourd'hui vont de pair.

Correspondant



PTT PARIS 18^e Inauguration ministérielle agitée

Visite mouvementée pour Louis Mexandeau, ministre des PTT, lors d'une inauguration de service à Paris 18^e ! Dans la série « suppressions de postes aux PTT », le receveur avait supprimé deux positions de travail aux bureaux de poste. La riposte des agents, soutenus par les préposés, a été immédiate. Grève, panneaux explicatifs pour les usagers, pétition adressée au ministère, les postiers, devant les cordons de flics appelés en renfort, exigeant du ministre « des effectifs ».

La grève est active toute la journée. De nombreux agents participent à l'action. Une délégation composée de représentants de la CGT, de la CFDT, de non-syndiqués, est mandatée par les grévistes pour aller discuter avec le receveur.

L'action unitaire et massive a payé. Les deux postes ont été, pour le moment, rétablis. « Faire des expériences est le meilleur moyen d'apprendre » commente la cellule postaux Paris 18^e de la LCR, dans le tract distribué le lendemain sur le bureau de poste. « Il sera à présent plus difficile à certains de brader les revendications, ainsi que de traiter la démocratie en parent pauvre. C'est acquis pour les luttes à venir. »

BANQUES En défense des salaires

Grève nationale le 3 février. Le patronat s'appuie sur les consignes gouvernementales pour casser l'indexation trimestrielle des salaires sur les prix, acquise depuis des dizaines d'années.

Après les pertes de salaire de 1983, les banquiers veulent inclure dans le calcul des augmentations salariales « en masse », les points attribués pour ancienneté, ou à titre de promotion (le « GVT », voir page 8). Le gouvernement ayant limité les augmentations de la masse salariale à 6,1 %, c'est tout juste si les employés ne devront pas verser un « trop perçu » à leurs patrons. Comme dans la fonction publique !

Augmentations zéro et promotions bloquées, la grève a toutes les chances d'être massive. Ceux du Crédit lyonnais ont déjà manifesté en décembre et janvier leur volonté de lutte. Le mécontentement est fort à la base. C'est pourquoi la CGT, FO et le SNB (CGC) appellent à la grève nationale avec manifestation à Paris. La CFDT, majoritaire dans la profes-

sion, a rallié cette initiative sur un appel séparé.

Mais la grève du 3, même massivement suivie, ne règlera rien face au mur que constitue la politique salariale du gouvernement et des banquiers. Elle doit être un point de départ. Les militants de la LCR dans les banques proposent après le 3 février l'organisation d'assemblées générales unitaires par les syndicats, afin de décider des suites de l'action et de définir les revendications.

PTT TRANSBORD TOULOUSE 16 jours de grève

« Nous sommes en grève à 100 %, mais nous restons isolés. Si on continue, on se plante. » Après seize jours de grève, les postiers du transbord de Toulouse-Matabiau ont décidé, en assemblée générale, de reprendre le travail.

La direction voulait ramener les effectifs de 85 à 64. Les travailleurs ont obtenu le maintien de 74 postes de travail. L'embauche à 4 heures du matin (4 heures-10 h 30) a été supprimée, la première brigade ne commencera pas avant 6 heures. La compensation des dimanches a été maintenue. Trois jours de grève seront payés, le reste donnant lieu à un prélèvement de 40 % sur les salaires.

« Face au chantage de la direction, on engrange les résultats, et s'il faut repartir en grève, on le fera », concluaient les grévistes.

Ceux du centre de tri ont fait grève vingt-quatre heures, en solidarité. Mais ils gardent leurs réserves. Car en avril, ce sont 51 postes qui doivent sauter dans leur service.

A la reprise, ceux du transbord ont fait le choix d'appliquer toutes les règles de sécurité de la SNCF, puisqu'ils travaillent en gare de Matabiau ! Le résultat ne s'est pas fait attendre : le trafic est ralenti car les cheminots, eux aussi, manquent d'effectifs.

Conscients d'être les premières victimes du plan Daucet, du redéploiement aux PTT qui déclencha la grève des centres de tri cet automne, les postiers du transbord ont repris avec le moral. « En avril, ce sera de nouveau la bagarre. »

IMPRIMERIE MONTSOURIS Le « new look » FFTL

« Il faut revendiquer quelque chose que le gouvernement puisse accepter, 700 emplois, 700 solutions. » On résume d'une phrase et d'un slogan les propositions de la FFTL-CGT face aux menaces de licenciements à Montsouris...

pour maintenir l'effectif théorique en « allégeant la trésorerie de l'entreprise », la FFTL (Fédération française des travailleurs du livre) propose d'abaisser à 53 ans l'âge des départs en préretraite, et de mettre 50 à 150 travailleurs en formation, par rotation sur deux ans, en « attendant la reprise économique ». La proposition de création d'une « société de maintenance régionale », pour soixante salariés de Montsouris, a pour le moment été mise au frigidaire, devant les réactions que suscitait cette entourloupe. « On nous prend, et on nous met de côté », disaient les travailleurs.

Pour les plus anciens, ces propositions rappellent 1946 : « On reconstruit la France, et dans deux ans (en 1986 !) la droite repasse, et c'est elle qui en profite ! »

Ce plan « new look » a provoqué de vives réactions, au départ, dans le Syndicat du livre parisien. Et puis la pilule a été avalée. « A Montsouris, ils n'y comprennent rien. Ils ne savent pas sur quoi il faut se battre », commentent des militants du PCF des entreprises voisines. En attendant, les propositions de la FFTL-CGT préparent une sévère défaite des travailleurs, dans un des derniers bastions de l'imprimerie parisienne. L'exemple des papeteries Chapelle Darblay a fait tâche d'huile. La fédération présente les mille licenciés du plan Parenco-bis appliqué aux Pap-Chap comme une « grande victoire ».

AERONAUTIQUE Solidarité : les contrats à sens unique

Débrayages à la SNECMA Villaroche, grève à Messier Montrouge (filiale de la SNECMA fabriquant les trains d'atterrissage), les travailleurs refusent les centaines de mutations arbitraires à Corbeil, que veut leur imposer la direction du groupe. La SNECMA « restructure » comme la SNIAS ou Dassault.

Jack Ralite, ministre PCF de l'Emploi, se réjouissait fin décembre. Les trois entreprises ont signé avec lui des « contrats de solidarité », « politique industrielle et sociale qui n'ignore pas les contraintes d'une conjoncture difficile, mais qui entend en mesurer les effets ». Mutations arbitraires, dégradation des conditions de travail, chômage technique... les travailleurs jugent les « effets » sur pièce. Dans la CGT qui a refusé de signer les dits contrats (à l'exception de la CGT Messier), les débats sont nourris. Quant à la CFDT, signataire, elle vient de perdre de 6,5 à 8 % des voix aux dernières élections professionnelles, à Villaroche, Corbeil et Gennevilliers. C'est l'effet solidarité !



CGT

Vers la lutte ?

• Les discours des dirigeants confédéraux masqueront-ils la vraie question : zéro licenciement, oui ou non ?

CE que nous n'avons pas accepté du CNPF et des gouvernements précédents, il n'est pas question de l'admettre maintenant», déclarait solennellement Krasucki le 29 janvier au Club de la presse d'Europe 1. Belle profession de foi. La veille du comité interministériel, étudiant les largesses à octroyer au patronat en matière de licenciements, c'est bien le moins que pouvait dire Krasucki ; c'est bien le minimum des traditions de la CGT en la matière dont il pouvait se prévaloir après le Waterloo cégétiste de Talbot.

A l'évidence, la direction de la CGT, qui n'est pas confrontée à pareil débordement ailleurs qu'à Poissy, peut corriger l'image de marque. Il faut prendre cette correction de ton cégétiste comme une autocritique ; et surtout il faut la prendre au pied de la lettre.

« Transformons donc ensemble la déception ou l'aigreur en action syndicale de masse... », disait encore Krasucki au micro d'Europe 1. Soit. Le même, commentant l'événement de la montée des 4 000 de la navale à Paris, disait que « la journée de manifestation à Paris est très importante car les travailleurs y sont venus dans l'unité de toutes leurs organisations syndicales ». Bravo. Devant les milliers de licenciements prononcés dans la réparation navale, les Charbonnages, l'automobile, la chimie, on est en droit, après ces fortes paroles, d'exiger de la direction cégétiste un effort sans précédent pour construire un mouvement unitaire contre le chômage.

Si le chemin de la lutte est désormais le bon, si la voie de l'unité est sanctifiée par les sommets confédéraux, chiche, allons-y. Que la direction de la CGT fasse converger sur Paris, ne serait-ce que les nombreuses luttes qui existent dans tous les secteurs industriels pour l'emploi. Si

Krasucki se plaît à évoquer le beau souvenir du 23 mars 1979 (date de la montée nationale des sidérurgistes à Paris), que ce souvenir envahisse le présent. Il est possible, pour une puissante confédération, d'organiser une montée nationale et interprofessionnelle à Paris, une véritable marche nationale pour l'emploi.

Ce que les jeunes immigrés des Minguettes ont fait est un exemple pour tous. L'unité ? Avec une telle perspective, qui pourrait résister à la pression ?... Pour cette marche contre les licenciements, l'unité à tous les niveaux est possible. Et ceux qui étaient pour les Talbot contre l'accord PSA-gouvernement, pour la lutte contre les calomnies déversées sur les grévistes, ne peuvent que se sentir plus à l'aise maintenant : ils n'ont le tort que d'avoir eu raison trop tôt.

Mais il y a eu Talbot...

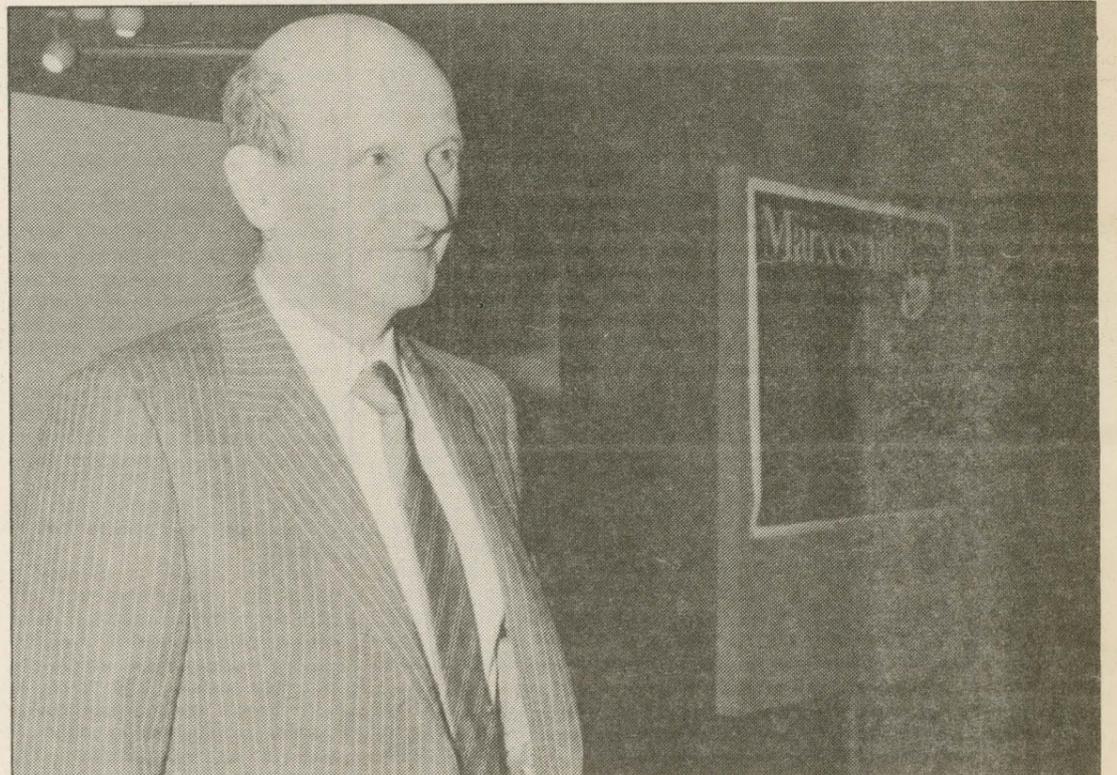
Emballé par ces rectifications verbales, on aurait tort d'oublier que l'effort de l'appareil confédéral pour gommer Talbot est à l'œuvre. Un tract de quatre pages, tiré à des millions d'exemplaires, intitulé « Peugeot ça suffit », réécrit l'histoire. En un mot, les justes positions de la CGT ont été victimes d'un complot ourdi par la direction de PSA, la CSL, la section CFDT et les fameux mystérieux éléments extérieurs. Tentant de répondre aux questions réelles qui se posent dans toute la CGT, le tract en formule une, des plus importantes : « Est-ce dire que la CGT acceptait les licenciements parce qu'ils venaient d'un gouvernement de gauche ? » C'est bien à cela qu'il faut répondre.

Restent 3 000 suppressions d'emplois dans la navale, 10 000 dans les aciéries, des milliers dans les Charbonnages, à l'Alstom, etc. L'embarras du choix... Et toute la

question est là : comment croire une direction qui change de ton mais qui s'acharne, à l'aide de millions de tracts, à justifier son acceptation des licenciements à Talbot ? Des mesures gouvernementales favorisant les licenciements seront prises. Des milliers d'emplois sont sur la sellette. Les mots et les discours du sommet ne masqueront pas la ligne de partage telle qu'elle est apparue avec clarté à Talbot : zéro licenciement, oui ou non ? Cette question est au cœur des luttes de 1984.

Jean Lantier

Le vrai test sera leur attitude dans les luttes en cours.



PCF-CGT

Faire oublier Talbot

Après Talbot, PCF et CGT ont un but précis : faire oublier au plus vite. Faire oublier le soutien apporté par la direction Krasucki à un accord avalisant deux tiers des licenciements réclamés par la famille Peugeot. Faire oublier une Nora Tréhel affrontant des milliers de grévistes qui la rejettent, elle et l'accord au nom duquel elle appelait à la reprise.

Bien sûr, cet accord n'avait pas été officiellement négocié par les syndicats. Mais, à chaud, Sainjon avait approuvé, en des termes aussi chaleureux que Ralite, ministre de l'Emploi, co-responsable des négociations avec Peugeot. Même problème au PCF : Ralite, ministre communiste, était dans le cabinet interministériel qui, le 30 décembre, décrétait l'envoi des CRS. Ralite encore se vantait à la une

de *l'Humanité* du dimanche 18 décembre d'avoir réalisé un accord exemplaire. De ce fait, la lutte leur échappa, les travailleurs étaient tous motivés d'abord par « zéro licenciement ».

Devant les travailleurs immigrés que la CGT avait gagnés lors du printemps de la dignité, devant l'ensemble de la classe ouvrière, PC et CGT se présentaient sans fard devant la première grande lutte de l'automobile contre les restructurations.

Maintenant, en termes identiques, Krasucki et Marchais changent de ton. Pas si bêtes, ils veulent recouvrir un passé tout frais d'une fragile pellicule de mots ronflants contre les licenciements. Mais le vrai test, ce sera leur attitude dans les luttes en cours.

PCF

Discours sur l'état de l'union

MARCHAIS, devant un parterre de militants de la région toulousaine, est venu traiter, le 28 janvier, de l'état de l'union. Après Talbot, avant les mesures gouvernementales sur les licenciements, le secrétaire général du PCF s'est adressé, à la fois, à la base du parti et à son partenaire social-démocrate. Nous continuons, a-t-il dit aux militants et au PS, mais voilà comment.

« Qu'est-ce que préserver et élargir l'union de la gauche aujourd'hui ? » Marchais répond aux inquiétudes des militants face au chômage croissant, et aux interrogations du PS à l'égard du PCF : « En un mot, il ne peut être question pour nous de taire notre opinion... » Exprimez vos critiques, dit-il à la base, laissez-nous le droit de critique dit-il au PS. En matière de licenciements, après que Ralite et le PCF aient donné les gages que l'on sait à Talbot, Marchais indique : « Voilà pourquoi il ne peut être question une seule seconde (...) d'accepter aujourd'hui les licenciements et les suppressions d'emplois que nous refusions hier. »

Cette intransigeance verbale ne se vérifie pas dans la vie réelle. Guy Hermier, du bureau politique de la fédération des Bouches-du-Rhône, saluait les déclarations du secrétaire d'Etat à la Mer comme un premier pas pour la Navale alors que celui-ci inaugurerait les stages parking-reconversion... Mais le ton nouveau donne un profil qui rectifie la silhouette courbée de Talbot. Non, le PCF ne prend pas le chemin de la guerre de classe, il se peint de couleurs plus vives. Nuance...

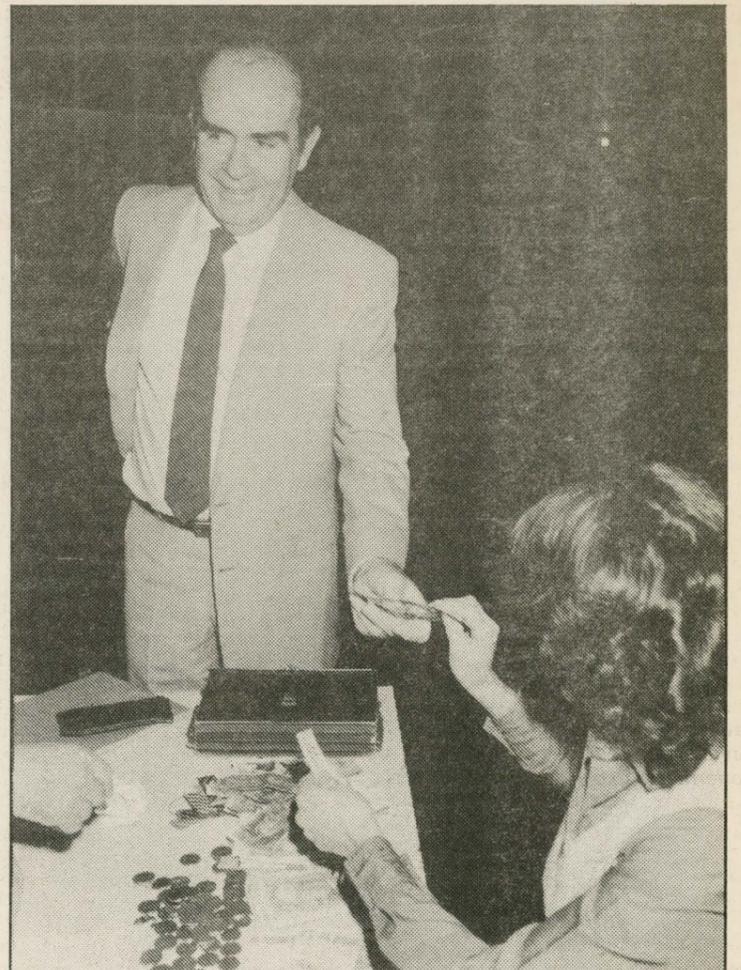
Préserver l'union, oui, dit-il, « tout à fait d'accord ! Mais en quoi proposer d'engager partout la lutte pour résoudre les problèmes posés et aider le gouvernement de gauche à tenir ses engagements qu'il a pris handicaperait l'union ? » Des luttes pour soutenir le gouvernement, voilà qui est singulier quand celui-ci prend la tête de la croisade de la modernisation, de la restructuration, de la robotisation de l'appareil productif, au prix de dizaines de milliers de licenciements.

S'opposer aux suppressions d'emplois aujourd'hui, c'est s'op-

poser au patronat mais aussi, de fait, à la politique gouvernementale. La magie du verbe de Marchais ne peut résoudre cette contradiction. Défensif, il récusé les attaques sur la rupture de l'union, et montre aux militants comme au PS le véritable objectif qu'il assigne aux luttes. Prendre la tête du mécontentement montant, épouser la pression de la base, pour la dévoyer en une force d'appoint gouvernementale. Mission impossible, contradiction béante.

Marchais, aux militants et au PS, va ajouter alors que la ligne consiste à faire respecter le mandat du 10 mai 1981 : « Pour préserver l'union, pour l'élargir, il n'y a donc qu'un moyen : il faut que la gauche fasse ce pour quoi elle a été élue. » Ainsi, le PCF va-t-il combiner des luttes bien maîtrisées pour éponger le mécontentement vers de bonnes négociations, vers une bonne concertation, et une interpellation de son partenaire, afin que lui-même se pose en gardien du mandat. Des luttes bien maîtrisées pour bien négocier. Et le verbe haut pour se démarquer, le PCF 1984 est arrivé.

Jean Lantier



CFDT

Soyons réalistes

• La direction confédérale se refuse à proposer une perspective de mobilisation. Elle veut gérer les licenciements

Et vogue la direction confédérale de la CFDT ! Un conseil national confédéral en régime de croisière, les 25-26 et 27 janvier, a en effet succédé à la tempête d'Edmond Maire à l'encontre du gouvernement, le 10 janvier dernier. Certains peuvent en avoir le mal de mer. Et beaucoup ne rien comprendre à ces brusques variations. Mais un fil conducteur relie les phases successives, résumé d'une orientation politique : « On ne fera pas d'entreprises modernes et compétitives avec des rapports sociaux archaïques. » Prononcée par Pierre Héritier — membre de la commission exécutive — devant la presse le lundi 30, cette phrase se trouve également dans la bouche d'Edmond Maire le 31 au soir à TF1.

Syndicalisme au point zéro

En réalité, leur choix politique amène Edmond Maire et son équipe à tourner le dos aux intérêts des travailleurs. Le secrétaire général, qui avait semblé prendre fait et cause pour la lutte de la CFDT à Talbot-Poissy, prétend froidement qu'un slogan tel que « zéro licenciement » ne peut amener que la sclérose et le déclin industriel !

Comme si le b-a-ba du syndicalisme ne consiste pas, d'abord, à défendre le maintien du contrat de travail et des acquis des salariés. Comme si, face au chantage patronal, l'a,b,c, du syndicalisme ne consiste pas à tracer des perspectives d'ensemble, à créer un rapport de forces, au lieu de rechercher un terrain d'entente avec les divers patrons sur la base de la rentabilité de l'entreprise privée.

Ces idées, simples, sont contredites par l'orientation de la direction confédérale. Hier quand elle affirmait « savoir qu'il y a des sureffectifs à Talbot » (conférence de presse du 10 janvier) ! Aujourd'hui, quand elle rappelle qu'elle « entend aborder de façon constructive la modernisation de l'industrie, car elle considère celle-ci comme une condition nécessaire au développement de l'économie française et donc (sic !) à la garantie des emplois de demain ».

Reprenons un instant ce « donc à la garantie des emplois... ». Et constatons qu'il existe, pour la direction confédérale, un chemin obligé pour la défense des travailleurs : la « modernisation de l'industrie » et le « développement de l'économie française ». Il implique un projet de « consensus social » entre travailleurs et patronat : « L'ensemble de cette restructuration, peut-on lire dans la résolution d'actualité adoptée par le conseil national confédéral, ne peut réussir sans une forte implication des travailleurs dans l'organisation du travail (...) car une industrie moderne a besoin de travailleurs formés compétents et actifs. »

« Responsabilité » et revendications

Un tel choix va aux conséquences ultimes : le refus d'agir pour

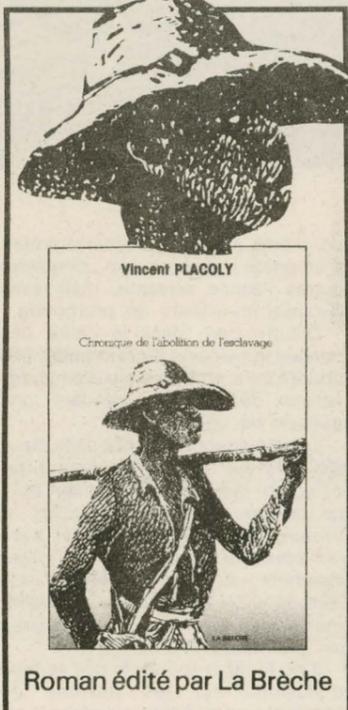
construire le moindre rapport de forces. Le sens de la « responsabilité » nationale de la direction de la CFDT lui fait rechercher avant tout la possibilité de la « négociation », « réaliste », avec le patronat. D'où cette réponse de Pierre Héritier, qui rejette toute revendication nationale de défense du pouvoir d'achat en cas de baisse de la durée du travail : « La confédération n'a pas à mettre de seuil, c'est à voir dans la diversité des situations. Et, dans les entreprises, finalement, le réalisme l'emporte ! »

Prenons un exemple. Le « réalisme » patronal veut licencier 50 salariés sur 700 « à moins que les autres n'acceptent de lier une baisse de la durée du travail à une perte du pouvoir d'achat » ! Le « réalisme » et le minimum de solidarité dominés par un rapport de forces trop inégal amènent la majorité des 700 en question à accepter le marchandage patronal. Cette situation, qui malheureusement a tendance à se répandre, pousse les dirigeants de la confédération à une seule réaction : ils sont satisfaits de voir « le réalisme l'emporter » !

L'unité, c'est trop dur

Le même « réalisme », d'ailleurs, a régné sur le conseil national confédéral — organisme fort peu représentatif de la réalité militante de la CFDT. La revalorisation du SMIC pour 1984 sera limitée à 4 % alors qu'un amendement proposait d'ajouter les 4 % pour 1984 et l'absence de la revalorisation du SMIC en 1983. Rejeté. Quant aux ouvertures en faveur de l'unité d'action, ouvertes par les déclarations de Krasucki, elles se heurtent à la passivité de la direction confédérale. On verra si l'unité, qui a progressé parfois à la base, fait des progrès !

Au même moment, cependant, à l'exemple de Renault-Le Mans, contre les suppressions d'emplois, l'unité est possible. De même à Massy-Ferguson. De même pour la marche de la navale... Ne serait-il

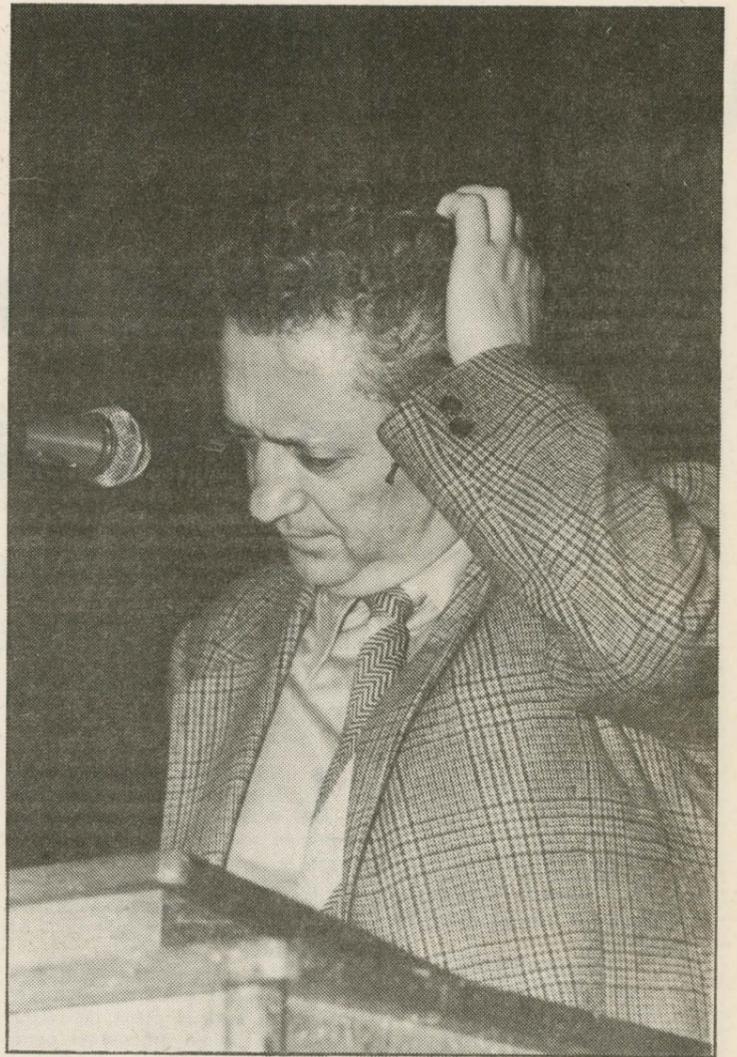


Roman édité par La Brèche

pas bien venu, dans une telle situation, de prendre des initiatives positives ?

C'est ce que suggère un certain dirigeant de la CFDT, Gilbert Declercq, dans un article récent : « Un PCF jouant un jour la carte de l'ouverture et le lendemain celle du sectarisme, on a connu ça souvent ! Et la parade, ce n'était pas de s'installer dans la division face au refus sectaire de l'unité d'action par la CGT. C'était tout au contraire, pour la CFDT, avec l'appui certain des travailleurs, une exigence accrue de l'unité d'action, proclamée partout, à temps et à contre-temps, et la dénonciation de ceux qui la sabotaient². »

A l'opposé de ces principes élémentaires de tout syndicaliste ouvrier, la direction de la CFDT ne propose rien et se contente de renvoyer les projets d'action à « ses organisations » en leur demandant « de faire également connaître les difficultés rencontrées ». Pas de quoi donner le moindre frisson de crainte à Gattaz et compagnie ! Surtout quand, pour les élections au conseil d'administration de la



Caisse nationale d'assurance maladie, la CFDT porte ses trois voix sur le candidat de FO, Maurice Derlin, élu avec également les voix du CNPF !

De plus en plus loin de l'attente de ses militants et des travailleurs,

vogue aujourd'hui la barque de la direction confédérale.

Pierre Rème

1. Voir Rouge du 13 janvier et du 20 janvier.

2. Dans la revue Résister du mois de janvier.

SALAIRES

Un grand silence, des mauvais coups

Qui a peur de parler des salaires de 1984 ? Dans le privé comme dans le public, les directions, elles, ont annoncé la couleur.

Partout le langage et les « trucs » sont les mêmes.

D'abord le coup des augmentations en masse pour 1984. Jusqu'à aujourd'hui, les augmentations étaient calculées réellement, en niveau. Une augmentation de 2 % en niveau, cela voulait dire 2 % de plus en bas de la feuille de paye. Désormais, « new look », on parle d'augmentation en masse, baguette magique qui permet de décréter une augmentation de 2 % en 1984 dont on ne verra pas la couleur. Ce ne sera qu'un savant calcul qui permettra aux patrons d'expliquer que cette augmentation, en fait, existe, puisque les augmentations précédentes gonflent elles-mêmes la masse salariale 1984 si on la compare à la masse salariale 1983 ! (Rouge a déjà longuement expliqué cette mystification.)

Conséquence : M. Douyère, parlementaire rapporteur à l'Assemblée nationale, la tire lui-même : « Les agents de l'Etat ne devraient pas percevoir d'augmentation de rémunération en 1984. » En effet par la grâce de l'effet report, la masse salariale dans la fonction publique du simple fait des revalorisations du traitement de base, survenues en 1983, augmentera de 6,17 % en 1984. Or l'évolution prévisionnelle des salaires est de 6,1 % pour 1984. Sans commentaires.

En voulant mettre en avant les augmentations en masse, les directions du public et du privé veulent

aussi introduire un nouveau « truc » : le G.V.T. Le G.V.T. n'est pas la traduction anglaise de T.G.V. c'est le « glissement-vieillesse-technicité ».

Pour parler clairement, il s'agit de l'ensemble des mesures individuelles ou collectives qui se traduisent par une augmentation de salaire : avancement, prise d'échelon, changement de fonction, c'est-à-dire tout ce qui est la conséquence de l'évolution de carrière.

Les directions veulent tout simplement introduire le « GVT » dans les calculs d'augmentation. Une nouvelle façon de lamener toute augmentation réelle du pouvoir d'achat. Au même moment, est-ce la peine de le dire, les patrons refusent d'inclure dans les hausses de coût de la vie, l'ensemble des prélèvements obligatoires pour lesquels les travailleurs ont subi une augmentation. La dernière en date est l'augmentation au 1^{er} janvier de 1 % de la cotisation vieillesse.

Dernier truc utilisé, c'est l'intégration dans le calcul des augmentations 1984, des augmentations prévues pour 1983, mais versées au 1^{er} janvier 1984. Dans de nombreux secteurs, les feuilles d'entreprises de la LCR ont dénoncé l'ensemble de ces mauvais coups et chiffré les pertes de salaires réelles et elles sont impressionnantes : CII-Honeywell Bull : perte de salaire de 1,5 % en 1982, perte de salaire de 1,7 % en 1983 (sans compter les augmentations de cotisations sociales) la direction a arrêté sa politique salariale : 4,5 % pour 1984.

RATP : la perte du pouvoir d'achat se situe

entre 1,2 % et 4,6 %... le budget 1984 ne porte l'augmentation de la masse salariale qu'à 6,1 %

CGEE Alstom-Levallois : les 8 % de 1983 ont été répartis selon l'humeur des patrons et des chefs de services. Certains ont été augmentés de 10, 9, 8 %... d'autres de 7 voire 6 % ! Les bénéficiaires de la CGEE ne rétrécissent pas, mais la part des salaires, elle, diminue !

Thomson-Malakoff : La direction propose 4,55 % d'augmentation pour 1984 alors que tout permet d'envisager déjà une perte de pouvoir d'achat de 1,5 %.

SNECMA-Villaroché : La direction générale s'est retranchée derrière le gouvernement. Le pouvoir d'achat est compté globalement avec toutes les primes, ancienneté, etc. (le fameux GVT). L'augmentation 1984 sera limitée à 5 % en niveau.

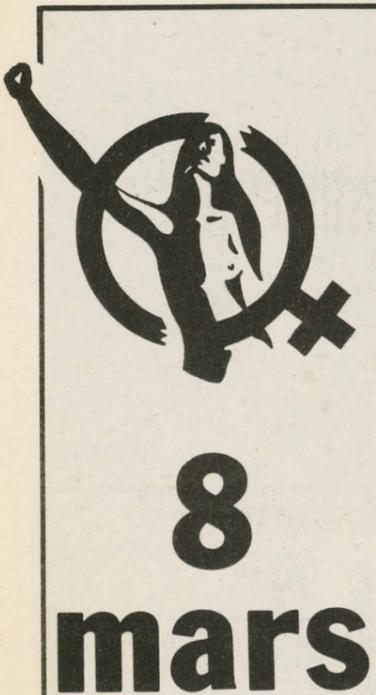
Nous avons déjà perdu 5 % pour un salaire moyen en 1983...

On le voit, les patrons suivent de près les consignes de Delors...

Cela rend encore plus inacceptable le silence obstiné des directions syndicales qui se refusent à organiser une véritable riposte face à de telles attaques. L'action là où elle a lieu est éclatée, dispersée, divisée. Chaque secteur est appelé séparément à de maigres actions : CFDT PTT le 2 février, énergie CGT du 23 au 27, CGT RATP le 9 février, les Banques ensemble le 3 février...

L'action unitaire s'impose, et l'initiative n'en viendra pas d'en haut !

L. C.



**8
mars**

L E gouvernement a choisi, cette année, de « fêter » la journée internationale des femmes, en organisant des initiatives (placées sous le signe de « L'Europe et du futur ») qui sont de simples opérations publicitaires en vue des élections européennes.

La reconnaissance du mouvement des femmes, la mise en avant de la légitimité des revendications spécifiques des femmes, tout cela n'est plus de mise en 1984. Ce n'est que pure logique pour un gouvernement qui laisse le projet de loi anti-sexiste dans ses tiroirs mais, pressé de répondre aux volontés patronales, s'apprête à faire voter, au printemps prochain, des mesures législatives (temps choisi et politique familiale) permettant de renvoyer une partie des femmes à leurs casseroles et leurs bambins.

Au menu du gouvernement, pour ce 8 Mars aux couleurs de l'austérité : le premier « salon au féminin », à la valeur toute commerciale. Il y aura également un Conseil des ministres européens, présidé en grande pompe par Yvette Roudy, dont il serait étonnant qu'il aborde les conséquences désastreuses des politiques d'austérité en Europe pour les femmes : droit à l'emploi amputé, remise en cause des législations sur l'avortement, restrictions multiples en matière d'équipements sociaux...

Quant au colloque, financé par le gouvernement et organisé par la Ligue du droit des femmes et un Centre de recherches féministes, il vise certes à donner un vernis féministe à la journée. Mais le peu de forces féministes qui y sont associées montre clairement que, même si des débats intéressants peuvent en surgir, cela ne saurait remplacer l'initiative autonome du mouvement des femmes.

Les directions syndicales, quant à elles, n'ont pas cru bon de mettre à l'ordre du jour l'affirmation massive des revendications des femmes. Aucune initiative de mobilisation n'est prévue prochainement, ni par la CGT ni par la CFDT. Les deux confédérations se font par ailleurs bien discrètes en matière de dénonciation de la politique nataliste et de renvoi partiel des femmes au foyer.

Dans les entreprises comme dans la rue, les revendications des femmes doivent s'exprimer le 8 Mars. Pour rappeler que le droit total à l'emploi, la création d'équipements collectifs, la lutte contre toutes les formes de discriminations sexistes sont des exigences qui sont loin d'être satisfaites aujourd'hui. Pour donner aussi au 8 Mars sa pleine signification de journée internationale de solidarité avec les luttes des femmes.

Danièle Lacoste

FEMMES

Avec la loi Roudy, l'égalité n'est pas pour demain

• Il faut une mobilisation unitaire des travailleuses et des travailleurs pour imposer une véritable égalité professionnelle. L'application de cette loi dans deux entreprises, à la sauce patronale, le prouve

L ES décrets d'application de la loi sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes sont parus au *Journal officiel* le 14 juillet 1983. Nous avions, au moment du débat parlementaire, dénoncé les faiblesses de cette loi destinée à rétablir l'égalité dans les entreprises.

En effet, dans ses termes mêmes, rien n'oblige les patrons à mettre en place les fameux plans de rattrapage, sauf si un procès est perdu par l'employeur. Dans ce dernier cas, le tribunal correctionnel pourrait exiger la réalisation d'un plan de rattrapage plutôt que des peines d'amende ou d'emprisonnement.

Ces critiques, qui émanaient également du GRIEF et de plusieurs organisations du mouvement des femmes, s'avèrent aujourd'hui totalement justifiées. Sept mois après la parution des décrets, la loi n'a encore vu un début d'application que dans deux entreprises : la SOFINCO, établissement bancaire nationalisé, et récemment Moulinex. La rareté de la mise en route de plans de rattrapage oblige à citer ceux-ci comme exemplaires, malgré leurs limites.

A la SOFINCO...

A la SOFINCO, en janvier 1983, le P-DG, Christiane Doré, anticipant la loi Roudy, avait, en concertation avec les syndicats et le comité d'entreprise, pris un ensemble de mesures pour réduire les inégalités entre les hommes et les femmes. Dans cette entreprise nationalisée, les femmes représentent plus de 60 % de l'effectif total et plus de 80 % d'entre elles sont employées sans grade.

L'action de « rattrapage » s'est exercée en trois domaines : les salaires, la promotion interne, la formation. A noter que, si la moitié de l'effectif concerné — 470 femmes — a vu son salaire réajusté, le « rattrapage » s'est fait en ponctionnant 2 % de la masse salariale globale, sans qu'il soit indiqué si cette masse salariale avait préalablement été augmentée et de combien.

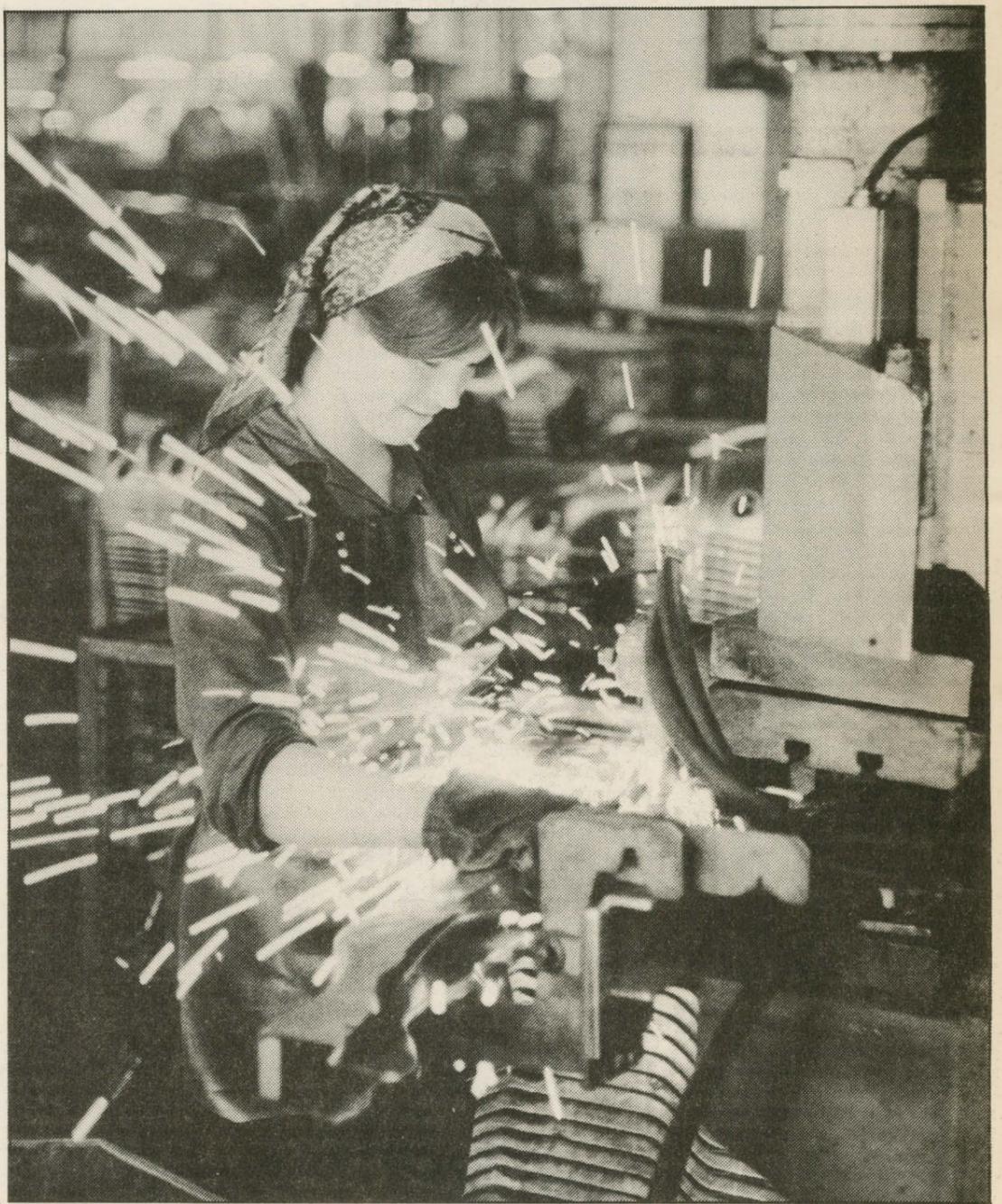
La deuxième mesure a consisté à promouvoir un certain nombre de femmes à des postes de direction : il n'y en avait jusque-là aucune !

La troisième, enfin, a permis à 310 femmes de bénéficier de stages représentant 12 000 heures de formation en 1983, et à 20 d'entre elles de devenir cadres en trois ans.

... et à Moulinex

Le deuxième exemple est d'autant plus intéressant qu'il concerne une entreprise du privé : Moulinex. Comme on le sait, dans le secteur privé, les discriminations, la double exploitation des femmes, les écarts de salaire, sont encore plus criants que dans le public.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes.



Moulinex emploie 5 956 femmes et 3 752 hommes. Dans les usines, il y a actuellement 4 894 femmes OS pour 929 hommes et 116 femmes OP pour 1 490 hommes !

Signé par tous les syndicats, CFDT, CFTC, CGC, FO et CGT, le plan d'égalité professionnelle est axé essentiellement sur la formation. Son objectif : permettre à des femmes OS d'accéder à des postes d'OP en leur donnant une formation adéquate pouvant déboucher sur un CAP avec un complément d'un an. La formation aura lieu sur le temps de travail à raison d'un jour par semaine pendant deux ans, et elle sera rémunérée.

La limite de cette action, c'est le faible nombre de femmes qui pourront en bénéficier : cinquante la première année, qui auront la garan-

tie d'être affectées immédiatement à un poste correspondant, cinquante autres l'année suivante, mais sans garantie immédiate de promotion.

D'autre part, dans le cadre des congés individuels de formation, une priorité sera accordée aux demandes venant de femmes pendant une période de deux ans.

Le plan contient encore deux clauses, une sur l'embauche, l'autre sur « l'équité des statuts ». Il s'agit pour ce dernier aspect « de vérifier la conformité de la qualification avec le contenu du poste ». « Des examens comparatifs seront effectués entre la situation des hommes et des femmes pour des postes de qualifications analogues. »

Il ne faudrait toutefois pas se faire d'illusions sur les patrons de Moulinex qui auraient été gagnés au

féminisme. Leurs intentions ne sont pas totalement désintéressées : c'est avant tout leur projet d'automatisation des usines qui nécessite un personnel formé !

Malgré leurs limites, nous pouvons nous servir de ces exemples comme points d'appui pour mener la lutte dans les entreprises.

La loi sur l'égalité professionnelle, si peu appliquée, offre pour les travailleuses, les travailleurs et les syndicats, un cadre juridique qu'il faut exploiter. Utiliser la loi, demander aux patrons le rapport annuel sur l'égalité professionnelle (il est obligatoire) dans toutes les entreprises doit permettre de dénoncer la situation d'inégalité dans laquelle se trouvent les femmes et de se mobiliser pour lutter contre.

Sonia Folloni

PAYSANS

Gros producteurs et gouvernement la main dans la main

Après la flambée de violence des paysans bretons (voir *Rouge* du 27 janvier) nous pensons nécessaire de faire connaître les positions de syndicalistes paysans refusant l'optique capitaliste. Nous reproduisons le communiqué publié par la CNSTP à l'occasion des affrontements récents. Et nous publions une inter-

view réalisée avec eux à la veille de ceux-ci : elle montre assez nettement quelle est la voie que le gouvernement refuse de prendre.

Ces jours-ci, la CNSTP organise — le 4 février à Colmar — une rencontre internationale de syndicats qui partagent globalement la même

démarche. Regroupant des organisations agricoles allemandes, hollandaises, belges, autrichiennes,

suisses, italiennes, danoises, espagnoles, elle permettra d'élaborer des réponses communes face à l'Europe capitaliste en crise. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Communiqué de la CNSTP.

« Les pouvoirs publics portent une lourde responsabilité »

Nous dénonçons les actes de vandalisme de type poujadiste perpétrés et orchestrés par la minorité de gros producteurs qui, par la taille de leur exploitation, participent directement à l'élimination d'un grand nombre de paysans.

Les gros producteurs qui ont participé à la mise en place du modèle libéral que nous connaissons aujourd'hui sont pris au piège du libéralisme.

D'autres producteurs, notam-

ment des jeunes qui ne pourront trouver de solutions dans ce modèle, sont entraînés dans ces actions.

Les pouvoirs publics portent une lourde responsabilité dans ce qui se passe aujourd'hui. L'Elysée et Matignon ont choisi comme interlocuteurs ceux qui confondent défense syndicale et vandalisme. Ils ont toujours refusé d'écouter et de prendre en compte ceux qui veulent présenter une alternative syndicale pour l'agriculture.

Interview de dirigeants de la CNSTP (Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans)

● Appuyeriez-vous une campagne pour une sortie de la France de la politique agricole commune à l'Europe des Dix ?

Dit comme cela, une sortie ne signifie rien, ne résoudrait pas les problèmes économiques et est totalement irréaliste par rapport aux enjeux économiques et politiques.

● Quelles propositions alternatives envisagez-vous ?

Nous proposons par contre que la politique agricole commune soit enfin mise en service des paysans et non plus au service de l'industrie et des grandes coopératives agro-alimentaires. La politique que nous proposons s'articule autour de cinq objectifs : 1) indépendance alimentaire de l'Europe ; 2) la garantie de revenu du travail paysan ; 3) la répartition des moyens de production et du travail agricole ; 4) utilisation de tous les sols agricoles ; 5) maîtrise d'un développement agricole respectueux de l'environnement.

Il faut poser les vrais problèmes à ceux qui décident de la politique agricole commune : Quelle politique de revenus pour les paysans ? Quels paysans soutenir et pour quels résultats ? Quels modèles de production encourager ?

● Quels sont les appuis politiques envisageables au niveau du Parlement européen ?

En dehors des députés Verts allemands qui nous soutiennent clairement, nous espérons obtenir des appuis de toutes les forces réellement « progressistes » à l'intérieur du Parlement européen.

● La Mutualité sociale agricole (MSA), caisse de Sécurité sociale du secteur agricole, est un terrain où vous rencontrez sur un pied d'égalité, en tant que syndicalistes travailleurs-paysans, les syndicats ouvriers. Quelle attitude avez-vous face aux réformes promises et aux réalités de la politique Rocard ?

Il n'y a eu jusqu'à présent aucune réforme de fond de la MSA. Nous venons d'assister à une modification des structures de la MSA qui change le mode de représentativité des salariés de l'agriculture. Ce qui nous semble le plus important à faire, c'est une profonde réforme du régime des cotisations et des prestations sociales : nous exigeons que le revenu réellement disponible devienne la base pour le calcul des impôts et des cotisations. A partir de ce moment les paysans auraient enfin



Manifestation des agriculteurs bretons. Blocage de la ligne Paris-Rennes.

droit aux mêmes prestations que les autres catégories de travailleurs.

● Que pensez-vous de la séparation des régimes exploitants et salariés ?

Nous demandons qu'à terme il y ait unification du régime agricole et de la Sécurité sociale. Pour la CNSTP, les paysans ne sont ni des chefs d'entreprise, ni des salariés : ils sont des travailleurs.

● Que pensez-vous du rattachement des salariés au régime général de Sécurité sociale ?

Dans cette optique, les salariés de l'agriculture trouveraient l'égalité de leurs droits égaux avec les autres travailleurs.

● La revendication d'un revenu minimum garanti pour les agriculteurs se traduit dans votre programme par la demande de prix différenciés suivant le coût de production, par travailleur, par produit, par région. Vous le nommez quantum : c'est le volume de production défini par travailleur. Celui-ci, associé à une grille de prix différenciés décroissants, permet, en fonction du volume de production, une tranche minimum à un prix garanti.

Ceci laissant au marché libre les surproductions généralisées cause de l'effondrement des cours et les profits aux gros

producteurs et au négoce, qui nécessitent des modes de productions néfastes pour la qualité des produits (veaux aux hormones, etc).

L'application de ce quantum uniquement dans les régions défavorisées ne vient-elle pas dénaturer complètement cette revendication ?

Soyons clairs, la revendication fondamentale de la CNSTP est la garantie de revenu du travail paysan. Pour y parvenir, nous proposons un système de paiement des produits :

1) En fonction d'un volume de production par travailleur, correspondant à une durée de travail « normale » ; c'est ce que nous appelons le quantum ; à ce quantum serait attribué un prix garantissant un revenu minimum ; pour les quantités produites au-delà de ce quantum, nous proposons une différenciation régressive allant jusqu'au cours du marché « libre ».

2) En fonction des coûts de production : il est plus cher de produire et il faut plus de temps de travail pour un litre de lait en montagne qu'en plaine. Il faut donc que le quantum et la rémunération soient différents suivant les régions.

Pour redonner aux régions leur vocation agricole naturelle (par exemple, le lait disparaît des montagnes humides au profit des régions du Nord-Ouest, proches des ports d'approvisionnement en soja

et manioc) nous proposons qu'il y ait des quotas de production régionaux.

Si nous demandons dans un premier temps la mise en place de ce système de quantum et de quotas dans les régions défavorisées, c'est parce que nous pensons qu'il y a plus de chance d'obtenir gain de cause du gouvernement dans les régions où la situation est la plus critique. Cela ne signifie en rien l'abandon de ces revendications sur l'ensemble du territoire et, pourquoi pas, de l'Europe...

● Le projet de loi foncière qui sera soumis au Parlement en octobre a gommé toutes les mesures qui auraient mis fin aux spéculations des cumulards, à l'élimination des terres en friche. Il oblige à l'investissement par l'achat, contraint des milliers d'agriculteurs à s'endetter pour la durée de leur vie active.

Quel bilan tirez-vous de l'abandon des promesses gouvernementales ? — Abandon des offices fonciers avec contrôle total de la destination des terres. — Abandon de l'obligation pour les SAFER (sociétés d'aménagement foncier d'économie rurale) de louer les terres qu'elles ont acquises à des prix très bas aux agriculteurs ayant trop peu de surface exploitable et aux jeunes désireux de s'installer. Ce qui représente 180 000 hectares et d'après vos estimations 3 000 ins-

tallations potentielles de 20 hectares.

Face à cette situation, quels types d'actions envisagez-vous ?

C'est le point le plus noir de la politique socialiste. Le gouvernement brille par son manque de volonté politique et s'incline devant les pressions de la FNSEA.

En attendant, sur le terrain le problème foncier reste un drame pour des milliers de paysans. Les syndicats de travailleurs-paysans sont engagés dans toutes les régions dans des luttes foncières, que ce soit contre des cumulards, pour faire appliquer la loi du fermage, pour imposer des installations de jeunes sur ces terres en friche, ou pour occuper les fermes acquises par les SAFER.

● Les dernières mesures gouvernementales ont révélé avec quel cynisme le ministère traitait les organisations minoritaires et se pliait aux quatre volontés de la FNSEA.

Dans la campagne contre le seuil de représentativité des 15 %, vous avez mené des actions conjointement avec d'autres syndicats paysans, tel que le MODEF, la FNSP, au niveau local et régional. Vu les enjeux qui se dessinent à présent pour les travailleurs de la campagne, la CNSTP ne devrait-elle pas être l'élément moteur d'une politique d'unité d'action qui, sans gommer les divergences et l'identité de chacun, puisse permettre d'avancer ensemble ?

La circulaire des 15 % est un bel exemple du manque de volonté politique du gouvernement. Ce décret ne fait référence à aucune loi. Il aurait été impensable de prendre une telle décision pour les syndicats ouvriers. Nous sommes bien sûr favorables à agir contre cette circulaire aussi bien sûr le plan juridique que dans les commissions départementales où s'exerce la représentativité avec toutes les organisations agricoles de paysans et de salariés qui y sont opposés.

Nous avons déjà été à l'initiative d'actions communes, mais à Grenoble, lorsqu'il s'est agi d'empêcher Rocard de prendre la parole nous nous sommes retrouvés seuls. L'indépendance syndicale reconnue comme principe par toutes les organisations se démontre chaque jour sur le terrain. C'est une des bases de l'unité d'action syndicale, sans laquelle toute avancée importante pour les paysans est retardée.

Propos recueillis par Maguy Guillien

ECOLE

Le défi : tous à Paris pour l'école laïque

• La droite relance la guerre scolaire, l'austérité frappe de plein fouet l'Education nationale. La majorité se décidera-t-elle à faire la loi pour l'école laïque ?

SOIXANTE MILLE à Bordeaux, cent mille à Lyon : le chapelet de manifestations régionales de l'enseignement privé s'égrènera jusqu'au 4 mars à Versailles. C'est la réplique de la hiérarchie catholique aux fortes mobilisations laïques de novembre dernier.

C'est la réponse du privé aux propositions Savary, à l'approche de la session parlementaire de printemps.

Et c'est l'expression de l'opposition de toute la droite au mouvement ouvrier : on n'imagine encore mal le RPR et l'UDF exiger dans la rue le droit de licenciement pour les patrons, la baisse du pouvoir d'achat et la dénationalisation du secteur public. L'école privée (privée de liberté) leur offre un terrain de mobilisation plus facile.

La guerre scolaire est donc relancée par une droite dont l'objectif n'est pas d'obtenir un compromis négocié, mais d'infliger une défaite au mouvement ouvrier. Car Savary n'a pas ménagé les concessions ; au lieu d'aligner le privé sur le public, il a, au contraire, banalisé les particularismes de l'enseignement privé, et

proposé de les introduire dans le service public.

Mais ce n'est pas encore assez pour les tenants du privé : ils ont marqué des points dans la privatisation du service public ; ils haussent maintenant les enchères afin de réduire le contrôle de la puissance publique sur les établissements privés qu'elle finance.

Chaque concession du ministère a été utilisée par la droite pour relancer la mobilisation à un niveau plus élevé ; et les négociations lui ont principalement permis de gagner du temps, dans l'attente des échéances électorales.

La politique des « négociations fraternelles », proposées par Mitterrand, a donc été approuvée. La moitié de la législature est maintenant atteinte. Et il faudrait savoir si le droit de légiférer sur l'école est réservé à la droite. Celle-ci ne s'est pas privée de le faire pendant vingt-trois ans. L'actuelle majorité parlementaire pourrait se mettre à l'aise, et quitter ses godillots...

Les manifestations de la droite, d'un côté, et la grève des collègues et

lycées publics de l'autre situent les enjeux qui se nouent autour de l'école : privatisation du service public et austérité budgétaire s'épaulent, pour dégrader les conditions de travail dans l'Education nationale, et valoriser l'école privée.

Le moment est bien venu de met-

tre un coup d'arrêt à l'offensive de la droite et à la politique gouvernementale. Parce que la question scolaire est devenue un test politique national, parce que les enfants de travailleurs sont les premiers intéressés à la défense de l'école publique, les organisations

ouvrières, au-delà du seul milieu enseignant, doivent engager toutes les forces pour l'école. Une grande manifestation de rue à Paris s'impose comme la prochaine étape de la mobilisation unitaire des organisations ouvrières et laïques.

Nicolas Jeanson

PRISES DE POSITION

Pour une manifestation nationale

• SNI-94 (Val-de-Marne)

Selon l'évolution du dossier, une riposte puissante sera nécessaire. Le conseil syndical demande au bureau national de proposer au CNAL une manifestation nationale avec ce jour-là une grève des personnels de l'Education nationale.

• FEN-60 (Oise)

Le conseil fédéral de la section de l'Oise de la FEN demande :

— au CNAL de prendre position sans ambiguïté contre les projets de Savary, et d'engager une nouvelle mobilisation des laïques sous la forme d'une manifestation nationale de masse à Paris ;

— aux élus départementaux de gauche de refuser d'approuver des mesures législatives en contradiction avec leurs engagements.

• FEN-34 (Hérault)

Les nouvelles propositions du ministre Savary ne répondent pas en l'état au mandat de la FEN. Face à l'offensive de la droite qui tend à discréditer fondamentalement le service public d'éducation, le CNAL se doit de réagir vivement en organisant une grande manifestation nationale et en engageant une campagne nationale d'action en direction de l'opinion publique et du Parlement, afin que ce dernier ne consacre pas le dualisme scolaire et mette en place rapidement le service public unifié et laïque d'éducation, proposition sur laquelle la gauche a été portée au pouvoir.

• SNES (académie de Montpellier)

La commission administrative en appelle à l'opinion publique et aux personnels pour qu'ils prennent la mesure des dangers auxquels est exposé le service public à travers les dernières propositions Savary, et à se mobiliser pour les mettre en échec. Elle demande à la FEN d'intervenir au sein du CNAL pour relan-

cer l'action sous la forme d'une manifestation nationale en faveur de la défense et du développement de l'école publique.

• SNI (Paris 18^e)

L'AG de la 18^e sous-section, estimant que les mesures législatives proposées par le ministre pour la session de printemps institutionnalisent de fait le dualisme scolaire (...) demande dans ces conditions aux bureaux départemental et national du SNI-PEGC de proposer au CNAL une grande manifestation nationale au moment de la discussion parlementaire pour faire entendre nos exigences.

• Mazamet (81)

Face aux mobilisations que la droite ne manquera pas d'organiser, pour éviter que le gouvernement n'avance des propositions inacceptables comme le plan Savary d'octobre 1983, pour imposer la mise en place d'un grand service public, unifié et laïque d'éducation, la section SNES du lycée Soult, demande au CNAL d'organiser une manifestation nationale avec toutes les forces laïques pendant la session de printemps du Parlement.

• Biarritz (64)

Les sections SNES et SNI-PEGC du collège Jean-Rostand proposent :

- une pétition nationale ;
- la préparation d'une manifestation nationale à Paris courant 1984.

Les sections demandent à la FEN de s'adresser au CNAL pour qu'il mène une telle campagne.

• Mayenne (53)

Pétition des instituteurs et PEGC du secteur d'Ambrières. Nous demandons à tous de se mobiliser pour obtenir l'abrogation des lois antilaïques qui empêchent toute évolution de notre système éducatif.

Une manifestation nationale à Paris, mais que l'on en finisse !



Alors que la droite mobilise ses troupes comme à Lyon, il faut réaffirmer la force des laïques dans une manifestation nationale.

TURQUIE

Solidarité avec les prisonniers en lutte

TOUT ce qui nous parvient des geôles turques montre que la répression s'y poursuit avec la même férocité. Le mouvement de protestation contre les conditions de détention vient de connaître un nouvel épisode tragique à la prison de Diyarbakir, au Kurdistan. Des détenus du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) en grève de la faim, ont mis le feu à leur dortoir. Six d'entre eux ont péri asphyxiés. Déjà, en 1982, trois dirigeants de cette organisation avaient succombé à leur grève de la faim.

La protestation des détenus politiques à travers le pays a percé le mur du silence l'été dernier avec le jeûne d'un mois de 2 500 prisonniers d'Istanbul puis d'Erzurum. La junte y a mis fin par la force, faisant deux morts et de nombreux blessés. Cela n'a cependant pas empêché le mouvement d'être relayé en Europe. A Paris, les grévistes de la faim furent délogés du parvis de l'église Saint-Merri par les flics, le 11 août, à la demande de la préfecture. Et nous n'avons pas oublié les deux militants qui, en Allemagne fédérale, ont choisi de se suicider alors que les autorités de ce pays allaient les livrer au bourreau.

Les tribunaux turcs continuent de condamner à tour de bras. Le 24 janvier dernier, seize militants de l'organisation Dev Yol étaient condamnés à mort, huit d'entre eux voyant finalement leur peine commuée en détention à vie. Le 28 janvier, 102 cadres du Parti ouvrier turc (POT) ont également été condamnés à des peines de détention. Ils iront grossir les rangs des 15 000 prisonniers politiques.

L'un des paradoxes apparents de la situation turque est la torture institutionnalisée, la loi martiale, l'interdiction des partis marxistes, accompagnent la « nouvelle démocratie » et le retour à un gouvernement civil. Au pouvoir depuis son coup d'Etat du 12 septembre 1980, le général Kenan Evren a réussi à faire plébisciter, deux ans plus tard, une nouvelle Constitution. Plus de 90 % des vingt millions d'électeurs ont répondu oui à une formulation qui s'opposait au retour à la situation antérieure et prévoyait la création de nouveaux partis. Ce vote massif s'explique par le terreur mais aussi par le discrédit frappant les partis bourgeois traditionnels ainsi que par les errements de l'extrême gauche dans l'état de chaos politique prévalant avant septembre 1980. Evren se vit donc consacré président de la République jusqu'en 1989.

Le processus de normalisation aboutit enfin aux élections législatives du 6 novembre dernier. Le Parti démocratique national (PDN), parrainé par les militaires, y fut largement battu par les deux seules autres formations autorisées : le Parti populiste — faire-valoir bourgeois du PDN — qui recueillit la majorité absolue des sièges. T. Ozal, aujourd'hui à la tête du gouvernement, est l'ancien ministre responsable de l'économie dans le gouvernement renversé par les militaires et, par la suite, dans l'équipe formée par la dictature. Il se réclame d'une politique économique ultra-libérale. En abaissant les barrières douanières, en attaquant le niveau de vie des travailleurs, il entend soumettre la Turquie aux besoins de la division internationale du travail. Ce qui implique le maintien d'un régime fort, pièce maîtresse du dispositif impérialiste dans une région vitale.

Voilà qui permet de comprendre pourquoi la lourde machine judiciaire continue sur sa lancée répressive, en dépit du retour apparent « à la normale ». Les condamnations qui visent des activités antérieures aux élections constituent l'un des aspects de la tentative de résoudre les contradictions de la classe dominante. Confrontés à l'arbitraire et à des conditions de détention dégradantes, les prisonniers politiques ont choisi de lutter. Notre devoir est de développer la solidarité avec leur combat.

Jacques Laredo

EL SALVADOR



La terreur institutionnelle

• Témoignage d'Elisabeth Martinez, membre du Comité des mères de prisonniers et disparus

Le colloque « Le droit international humanitaire dans le conflit du Salvador » s'est déroulé les 27, 28 et 29 janvier, réunissant des juristes et des membres d'organisations humanitaires de nombreux pays, ainsi que des témoins venus du Salvador ou de l'extérieur.

Faisant référence aux conventions de Genève, ce colloque s'est donné pour objectif de favoriser la reconnaissance internationale du FDR-FMLN comme partie belligérante du conflit, et d'attirer l'attention de l'opinion publique internationale, et en particulier celle des Etats-Unis, sur les conditions socio-économiques, sur la répression, sur la politique de terre brûlée pratiquée par l'armée.

L'existence même de ce colloque montre les points marqués au plan international par le FDR-FMLN, points que reflètent les rapports de forces sur le terrain. Il existe encore cependant un poids de la désinformation. Ainsi bientôt, la presse devrait relayer les Etats-Unis pour faire croire que les prochaines élections exprimeront les aspirations du peuple du Salvador. Il est donc important de rappeler la répression qui s'abat sur tous les secteurs de la population. Les militants syndicaux sont particulièrement visés comme le prouve l'attaque, le 19 janvier, contre le congrès de la Fédération syndicale révolutionnaire (FSR) (voir « Rouge » du 27 janvier). C'est le sens du témoignage d'Elisabeth Martinez (membre du Comité des mères de prisonniers et disparus) au cours du rapport du colloque réalisé le 30 janvier, dont nous reproduisons ci-dessous de larges extraits.

AU Salvador, aucun droit n'est respecté. Il n'y a aucune exception, ni de sexe ni d'âge.

(...) Ainsi, les escadrons de la mort sont composés de membres de l'armée; (...) Ces escadrons sont un moyen pour le gouvernement salvadorien de se débarrasser des assassinats massifs et sélectifs qui sont commis contre le peuple.

Pour l'activité que nous déployons à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, nous sommes nous-mêmes menacés; mais nous savons que nous ne pouvons pas taire l'injustice. (...)

Les élections : une fausse solution

Je voudrais vous parler des élections. Nous, le Comité des mères, nous pensons que les élections n'apporteront aucune solution au conflit salvadorien. Nous sommes fatiguées de toutes ces élections, de toutes ces fraudes, alors que continuent pour nous la misère et la répression. En 1982, ils ont fait de la propagande pour de fausses élections, prétendument libres. Mais ils n'ont pas pris en compte l'opinion des 700 prisonniers politiques, encore moins celle des 30 000 disparus recensés

jusqu'aujourd'hui, ce chiffre est passé à 35 000.

Dix jours avant de réaliser ces élections qui eurent lieu le 28 mars, l'armée a pénétré dans la prison de Mariona, où se trouvaient les prisonniers politiques. Là, ils ont commencé à torturer tous les prisonniers, et avec une brutalité particulière les syndicalistes de STECEL (le syndicat de l'industrie électrique). Je voudrais vous lire l'un des onze témoignages qui ont été fournis sur les exactions commises ce jour-là.

« Moi, Ector Bernabé Recinos, ouvrier de 36 ans, prisonnier politique depuis le 22 août 1980, je dénonce devant le peuple salvadorien et les autres peuples du monde, que le 18 mars [1982] à 8 h 30 du matin, nous avons été attaqués dans le centre pénal de Mariona par des officiers de la police de hacienda [police des finances] des gradés du même corps et des gardes nationaux. Ils ont fait irruption et ont parlé dans un mégaphone : "Tous dans la cour, les mains sur la nuque et la bouche au sol, fils de pute !" (...) « Lorsque le dernier est arrivé dans la cour, ils ont dit : "Mettez-vous ici, ceux de STECEL !" »

« Ils nous ont mis dans un couloir où la brique était brûlante; là, ils

ont ordonné à chacun de nous de donner son nom, et ils nous ont frappés avec les poings et les crosses des fusils. Ils nous ont donné des coups de pied et ont sauté sur nous en s'appuyant sur nos épaules. Nous étions étendus sur le sol et cette terrible torture a duré trois heures. »

Chasse aux syndicalistes

« Ensuite, avec une liste en main, ils ont fait lever un par un ceux de STECEL. J'ai été le premier qu'ils ont fait lever. Ils m'ont frappé les épaules, la poitrine, et m'ont poussé contre le mur. Ils m'ont pris en photo et m'ont filmé pendant qu'ils me frappaient. (...) Puis, ils m'ont emmené dans ma cellule, (...) et m'ont frappé plusieurs fois sur le dos en me menaçant de me tuer. Ensuite, ils m'ont ordonné de me coucher sur le sol, ils m'ont demandé si j'avais des projets de fuite, quelles étaient nos activités et qui venait me rendre visite, qui était mon contact, qui était mon épouse. (...) Quand ils ont été fatigués de me frapper, ils m'ont fait lever et m'ont dit qu'ils iraient chercher quelqu'un d'autre qu'ils auraient moins de mal à faire parler.

« Ils m'ont ramené où étaient mes camarades, à 11 h 45 du matin; ils sont partis en disant qu'ils allaient bientôt revenir. Nous nous sommes levés et nous avons découvert que plusieurs camarades étaient évanouis, certains étant victimes de crises de nerfs ou d'épilepsie, d'autres couverts d'ecchymoses. (...) Je jure que c'est la vérité. Ector Bernabé Recinos, prisonnier de Mariona, le 6 avril 1982. »

Voilà comment on torture les prisonniers politiques, comment le gouvernement veut se débarrasser des syndicalistes. Il a l'intention de faire passer ceux-ci en cour martiale. Le procès aura lieu en février. Les familles sont désespérées car elles sont sûres que c'est la mort qui les attend.

Nous demandons à tous les organismes, les gouvernements, les peuples démocratiques, qu'ils se prononcent, qu'ils fassent pression sur ce gouvernement fantôme, pour qu'il accorde une amnistie, qu'il rende la liberté à ces syndicalistes.

Les intertitres sont de la rédaction.

MAGHREB

La chasse gardée de l'impérialisme français

L'ATTITUDE du gouvernement de François Mitterrand lors des deux crises qui ont secoué le Maroc et la Tunisie a clairement montré les liens qui l'unissent à ces régimes qui connaissent une fin de règne sanglante.

Dans les deux cas, le chef de l'Etat s'est permis ce que Giscard n'avait pas osé faire : interdire des manifestations contre la répression. D'autre part, le 6 janvier Mitterrand a fait parvenir à Bourguiba, alors que les émeutes faisaient rage, une déclaration de soutien. Enfin sur la situation au Maroc, il n'y a toujours aucune déclaration. Nous sommes loin ici des déclarations « indignées » du gouvernement sur les crises en Amérique centrale.

L'héritage

Le début du septennat a pu faire croire à une orientation nouvelle : le « *New Deal mondial* » cher à Jean-Pierre Cot qui voulait « *enrichir la coopération* », passer des accords

avec des pays « pilotes », etc. Mais très vite, l'ancienne politique de Giscard est revenue en force. Et pour cause ! C'est celui qui avait promu cette orientation en 1976, qui se trouve être aujourd'hui ministre des Relations extérieures : Claude Cheysson.

Cette politique a pour nom le trilogue. De quoi s'agit-il ? Les capitaux sont arabes (pétroliers), la main-d'œuvre et les lieux d'exploitation sont maghrébins, et l'encadrement est français. En période de crise, cela permet à l'impérialisme français de drainer les capitaux arabes de manière intéressante et, sans prendre de risques financiers, d'être associé à des débouchés et des profits économiques nouveaux. Ce n'est pas un hasard si le premier voyage officiel de Mitterrand à l'étranger a eu lieu en Arabie Saoudite et celui de Cheysson dans les pays du Golfe.

Avec la crise que connaît le Liban, un pays comme la Tunisie est, de plus en plus, appelé à jouer le rôle de place financière. Par ailleurs, la

moitié des exportations de la France en Afrique se font avec les trois pays du Maghreb. La France est aussi le meilleur client du Maroc et c'est avec lui que fut signée, en 1982, la plus grosse convention conclue avec « un pays ami ». Pour toutes ces raisons le Maghreb constitue un débouché économique fondamental pour l'impérialisme français qui cherche à améliorer sa marge de manœuvre. Evidemment cela implique un soutien sans faille aux équipes bourgeoises en place en Tunisie et au Maroc.

L'Algérie est présentée comme un cas à part dans le discours gouvernemental. Il n'en est rien. L'Algérie est tout simplement un gros morceau que le gouvernement français ne veut pas voir lui échapper (cf. encadré).

Une politique impérialiste

La politique arabe de Giscard s'était distinguée par une série d'in-

Un symbole : l'accord sur le gaz algérien

L'accord sur le gaz algérien a été présenté par le PS et le PCF comme le *nec plus ultra* de la coopération. Qu'en est-il vraiment ?

La France a accepté de payer le gaz algérien 25 % plus cher que le prix du marché mondial. Officiellement, c'est un gage de bonne volonté, c'est le début d'un nouvel ordre économique mondial. La réalité est bien différente.

Selon l'Algérie, c'est la valeur équitable du gaz, sans plus. L'Algérie est un des pays qui a le moins besoin de ce type de prodigalité à côté d'autres plus pau-

vres. Cependant, la France refuse d'étendre ce type d'accord énergétique à d'autres énergies (par exemple, les phosphates de Guinée ou du Cameroun).

Le surcoût de l'opération est financé par le budget des « *crédits d'aide au développement* ». Ce qui signifie qu'en pratique il reste très peu pour les autres pays. En échange, la France décroche un engagement de dix millions de francs de marché ! Cet accord n'est donc rien de plus qu'un accord impérialiste déguisé.

R. M.



Giscard, puis Mitterrand aux côtés d'Hassan II. Les discours officiels ont un peu changé, mais pas l'orientation fondamentale.



terventions militaires directes. La politique de Mitterrand au Maghreb ne constitue pas une rupture. Elle s'est même imposée plus facilement, en raison de l'image de marque dont bénéficient les partis de gauche au pouvoir.

Cette orientation est à rapprocher de la politique vis-à-vis de l'ensemble du monde arabe. Il faut rappeler le conflit Iran-Irak où la France soutient l'Irak en lui livrant du matériel militaire de haut de gamme. Il faut encore mentionner l'ouverture à Israël ou la participation à la force multinationale d'interposition au Liban.

Pour appuyer cette politique de stabilisation bourgeoise de la région, la France a besoin de l'alliance avec les régimes les plus réactionnaires.

Le soutien aux initiatives de Hassan II lors du sommet arabe de Fès, et dernièrement à l'occasion du sommet de Casablanca, le montre clairement.

Même lorsque les masses populaires se soulèvent contre ces régimes, le gouvernement français ne réagit pas. Ainsi, aucune réprobation officielle ne suivit la répression sanglante des émeutes de Casablanca, en juin 1981. Mieux, Hassan II put tranquillement effectuer une visite à Paris en janvier de l'année suivante. En avril 1982, Delors négociait au Maroc l'échelonnement des factures d'armes et la reprise des livraisons d'armes. Dans ce régime, le plus dictatorial d'Afrique du Nord, il existe pourtant des milliers d'emprisonnés et les directions de la Confédération démocratique des travailleurs (CCDT) et de l'Union socialiste des forces populaires (USFP) sont réduites au silence. Mais les accords commerciaux ne sont sur les droits de l'homme, d'aucun soutien aux forces d'opposition qui aux côtés du PS français, participent pourtant à l'Internationale socialiste.

En fait, l'action de la France au Maghreb vise essentiellement à respecter les liens impérialistes tissés depuis des années. Elle allie un réalisme économique — qui n'est que le prolongement des options intérieures — à une tentative de conquérir les marchés intérieurs de ces pays, appuyés par les pétrodollars.

Dans ces conditions la Tunisie et le Maroc prennent une importance stratégique et leur stabilité doit être garantie coûte que coûte. L'absence

d'alternative politique au Maroc du fait de la capitulation des partis d'opposition comme l'ouverture démocratique bourgeoise en Tunisie favorisent les choix de la France. Dans l'un et l'autre cas, elle en tire argument pour composer sans hésitation avec les régimes en place et garder sa place de tuteur du Maghreb.

René Massignon

Hassan II fait-il la loi à Paris ?

Le samedi 28 janvier, au métro Barbès, une manifestation appelée par les organisations de travailleurs marocains (AMF et ATMF) a été interdite et violemment dispersée par la police, qui quadrillait le quartier.

Un minimum de rassemblement eut quand même lieu, où le cri de « *Hassan II assassin, Mitterrand complice !* » surgissait avec la force de l'évidence. L'ambassade du Maroc fait-elle la loi à Paris ?

Les dirigeants de l'AMF et de l'ATMF appellent à un meeting, le samedi 3 février. Cette initiative, comme celle du 28 janvier, est soutenue par la LCR.

Une longue liste d'interventions françaises

- 1977 et 1978 : intervention des Jaguar français contre le Front Polisario.
- 26 janvier 1978 : grève générale en Tunisie. Renforcement de l'assistance militaire à ce pays.
- 26 janvier 1980 : lors de la répression de Gafsa, intervention directe du GIGN et des Transall en Tunisie.
- Avril 1981 : participation de la France et du Maroc au coup d'Etat en Mauritanie.

- Décembre 1980 : participation du GIGN à la répression du soulèvement de La Mecque en Arabie Saoudite.
- 21 janvier 1981 : révolte de Casablanca. Le gouvernement français ne dit rien et livre à nouveau des armes au Maroc.
- Janvier 1984 : révoltes en Tunisie. Mitterrand soutient Bourguiba.
- Janvier 1984 : Révoltes au Maroc. Silence de l'Élysée.

VIENT DE PARAITRE



Du polar dans les kiosques

A vous, mordus, érudits : le dernier numéro de *Polar* est sorti ; et aussi l'*Almanach du crime 1984*, de Michel Lebrun (Ed. Butte aux cailloux), 330 pages de nouvelles, d'informations, de répertoires. Et, aux « Editions SFD, Sir Francis Drake », édition pirate, *la Femme dans l'ombre*, recueil de nouvelles inédites de Dashiell Hammet.

En oubliant les rééditions pour parler des nouveautés, la période est riche. Côté français, un salut à l'obligatoire San Antonio, *Si maman me voyait*, assez banal mais toujours plaisant. Quatre Série noire : *Piano barjo*, de Tito Topin, drame à la Goodis dans le Maroc de l'indépendance, les flics marocains remplacent les français... excellent. Autre régal : le recueil de nouvelles de Pierre Siniac, *Folies d'infâme*, c'est humoristique et vénéux comme du Bierce ou du Collier. *Meurtre pour mémoire* de Didier Daeninckx, bon polar historique, les répercussions aujourd'hui de la guerre d'Algérie, réseaux, etc. A négliger : *Canine et Gunn*, d'Oppel et Dorison, sorte de sous-Modesty Blaise.

« Engrenage » est toujours très riche. Commençons par les moins importants : *Chacun pour soi*, *la mort pour tous* (histoire de braquage, Jean Monsour), *Une souris verte* (drame bourgeois, Corgiat-Lecigne) ne valent pas le détour ; *le Cri du prisonnier* (crime en milieu artistique, Pierre Pelot), *Gare indienne de la paix* (pochade marrante politico-policie, Richard Morgiève), *Autopsy* (développement inattendu d'une « légitime défense », Tanugi) et *l'Imparfait du subjonctif* (aventures marrantes, langage branché, d'Evane Hanska) sont déjà plus attirants ; *le Syndrome du P.38* (Emmanuel Errer, alias Jean Mazarin) est un frileur (mot inventé par Lebrun pour « thriller ») réussi ; et Pierre

Siniac, encore lui, donne avec *Charenton non-stop* un conte policier-fantastique ahurissant, chef d'œuvre à ne pas manquer. Mention spéciale, au Fleuve noir spécial police, à *le Bal des débris*, très pittoresque et savoureuse histoire de malfrats à l'hospice de vieux, signé Thierry Jonquet (On soupçonne cet individu d'avoir récemment gagné un prix grâce à un livre publié sous un pseudonyme).

La moisson de langue anglaise est bonne aussi. Au Masque, l'excellent *Meurtre indexé*, de Ruth Rendell (climat anglais, flic psychologue et persévérant) ; à Engrenage international, deux grands bouquins, *la Nuit hurle* (Pronzini-Malberg ; un fou tue des « voyants ») et *Laidlaw* (très bon roman criminel spécifiquement écossais). Tout le reste vient de la Série noire : *le Diable et son jazz*, de Nat Hentoff (écrit par un critique de jazz, situé dans ce milieu), *C'est du délire*, de Frédéric Neuman (écrit par un psychiatre, situé dans ce milieu), *Autopsie d'un menteur*, de Jonathan Valin, milieu des fabricants de feuilletons-télé, *la Nuit cannibale*, de Michael Jahn, assassin sadique dans Central Park, *la Veillée des rombières*, de Max Collins, la province et le crime, *le Taré*, de Michael Collins (un privé manchot) ; tout cela est bien fichu et intéressant. *Moi, j'aime le cinéma*, de Kaminsky, est encore une aventure sise dans le Hollywood des années quarante, avec Mae West cette fois. Et deux bouquins quasi obligatoires pour vous, si vous m'écoutez : *Lequel des deux* (Mel Arrighi), variation fantastique sur l'écrivain qui se prend pour son personnage, hallucinant et drôle, et *les Enfants de la nuit*, de Thomas Chastain, horrible histoire de gangs d'enfants criminels, authentiquement effrayant.

P.-L. Thirard

Roger Blin : notre camarade !

HORS le monde du théâtre, les cercles restreints de cinéphiles avertis et des milieux de l'avant-garde littéraire, Roger Blin était un inconnu. C'est à lui qu'on pouvait le mieux appliquer cette réflexion de Paul Valéry : « *J'ai rêvé alors que les têtes les plus fortes, les inventeurs les plus sagaces, les connaisseurs le plus exactement de la pensée devaient être des inconnus...* »

Celui qui vient de disparaître à soixante-seize ans, foudroyé en plein travail créateur et — par un hasard objectif qu'il aurait apprécié, en surréaliste qu'il était, le jour même du sixième anniversaire de la mort de Lénine — oui, c'était une de ces têtes les plus fortes, les plus droites dans le grand chaos du siècle comme dans les petits cahots des coteries de la foire publique ; un inventeur des plus sagaces de ce qui avait valeur véritable, authentique, révolutionnaire dans l'art dramatique contre les courants de la « littérature à l'estomac » ; un connaisseur de la pensée exacte, capable de dissiper les mystifications et de briser les murs de silence.

Personne n'était plus que lui méprisant, hautain et ironique à l'égard de ce qui est médiocre, lâche, mou (voir comment il en vint à promener les gens du Comité national des lettres qui voulaient lui faire réciter du Aragon) ; personne plus intransigeant dans ses refus (qui interdisaient radicalement d'arriver) ; personne plus fidèle contre les vents des modes et les marées des exclusions.

Pour la durée d'un jour, la presse quotidienne a célébré son activité de comédien et de metteur en scène. Le terme d'avant-garde est si dévoyé, maintenant qu'il s'en crée une nouvelle chaque jour, qu'il en faudrait un nouveau pour dire son travail et son combat pour imposer Beckett — on ne saura que

dans cinquante ans qu'il est sans doute l'un des trois ou quatre plus significatifs écrivains de notre demi-siècle — et Genêt, à l'heure où il était encore loin de recevoir le Grand Prix national des lettres.

Du groupe Octobre de Jacques Prévert aux griots afro-antillais, c'est toujours à la pointe la plus intrépidement offensive de l'art qu'il se sera situé. Mais cela, ce sont choses que l'on reconnaît après la mort d'un homme.

Pas assez dite est l'aide généreuse et désintéressée qu'il

Bécassine ridiculisée dans sa situation humiliante de « bonne à tout faire ».

Plus cachée est son œuvre de peintre. On a écrit qu'il refusait de vendre et d'exposer. Il y a eu au moins une exception d'exposition, à Genève, dans les années cinquante. Passant par là (encore un hasard objectif), je découvris cette face inconnue de Blin, et, de retour à Paris, je lui fis extirper de ses cartons tout ce qu'il avait fait. J'affirme qu'il a été aussi un grand peintre surréaliste.

Mais surtout, ce que personne ne dit — car cela reste tabou — c'est qu'il était inébranlablement trotskyste. Les deux hommes qu'il admirait et respectait le plus étaient Trotsky et André Breton. Il avait milité dans nos rangs, puis animé nos fêtes au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Mais son éloignement de la politique quotidienne n'empêchait pas qu'il fut là quand il le fallait, comme à l'heure du « Manifeste des 121 ». A chacune de nos rencontres, nous faisons le point. Blin n'était pas de ceux qui dérivent. Il n'était jamais dupe, ne se faisait jamais d'illusions.



accordait aux jeunes qui venaient à lui. Les comédiens du Théâtre populaire de Bretagne, entre autres, se souviendront toujours de sa venue à Saint-Brieuc, où, simplement, il leur ouvrit des horizons nouveaux sur leur travail et... leur vie, leur montrant comment la Bretagne devait se comprendre entre les deux prototypes du « poilu » de 1914 mené à l'abattoir la gourde remplie de gnole, et de

Selon l'idéal stendhalien, il aura fait de sa vie un chef d'œuvre, d'exigence, de rigueur, de réalisations choisies et mesurées. Il avait un handicap : son bégaiement. Il en avait fait une force : maîtrisé dans la diction de scène, sa voix en prenait une fascinante sonorité martelée ; à la ville, sa parole suspendue donnait à ses propos, à ses « mots », une frappe lapidaire dont son regard malicieux suivait l'effet, comme à distance.

Il va laisser un grand vide à tous ceux qui l'ont connu et, donc, aimé. Roger Blin était un grand bonhomme.

Michel Lequenne



● Samedi 20 h 35 (TF1), *Monsieur le président*, première coproduction franco-cubano-nicaraguayenne, réalisée par le cubain Manuel Octavio Gomez d'après le roman de Miguel Angel Asturias. Peinture d'une dictature en Amérique centrale, déjà adapté par un autre cinéaste cubain, Miguel Littin, ce roman d'Asturias mêle à la fois le lyrisme échevelé au réalisme le plus violent. M. Octavio Gomez,

qui réalisa dans les années soixante l'un des plus beaux films cubains, *la Première Charge à la machette*, aura-t-il réussi à rendre la force de ce chef d'œuvre de la littérature latino-américaine ?

22 h 05 (TF1), « Droit de réponse »-esprit de contradiction : *les Médicaments* (relire le plus qu'utile *Guide des médicaments* du D^r Pradal, récemment décédé, qui fut

l'un des fondateurs de l'excellente revue *l'im-patient*).

● Dimanche 20 h 35, la série *Vietnam* s'interrompt une semaine pour cause de finale des « Chiffres et des lettres », TF1 propose un film de C. Frank avec Miou-Miou, Cl. Brasseur et Bruno Cremer, *Joseph* (que je n'ai pas vu ! Si, si, ça arrive...), avant le rendez-vous du cycle « Aspects du film noir », à 22 h 30 sur FR3 ; ce soir, *The Earl of Chicago*, de Richard Thorpe, avec Robert Montgomery. Un film rare, datant de 1940, réalisé par l'un des plus talentueux metteurs en scène de la MGM.

● Lundi 20 h 30 (FR3), retour attendu de M^r Cyclopede avec P. Desproges. 20 h 35 (TF1), *l'Homme tran-*

quille, de John Ford, avec J. Wayne, M. O'Hara, V. MacLaglen. L'un des plus beaux films d'un fils d'émigrant sur « son » Irlande, son peuple fier et haut en couleurs. Un classique, tonique comme un « pur malt » !

● Mardi 20 h 35 (FR3), « la Dernière Séance » retrouve « Schmolli » pour présenter un beau film d'aventures exotiques dû à Henry Hathaway, *la Rose noire*, qui réunissait à nouveau (après *Echec à Borgia*, de H. King vu récemment) Tyrone Power et Orson Welles. Et *Chérie, je me sens rajeunir*, l'une des comédies les plus délectables (et réussies !) de Howard Hawks, avec C. Grant, G. Rogers, C. Coburns et M. Monröe. Présenté en VO sous-titrée, ce chef d'œuvre de loufoquerie et de quiproquos

tordants fera le plus grand bien à vos zygomatiques.

● Jeudi 20 h 35 (A2), neuvième et dernier épisode de *Marco Polo*.

21 h 45 (FR3), « Cinéma sans visa » propose une fable satirique du cinéaste tunisien Mahmoud Ben Mahmoud, *Traversées*.

● Vendredi 23 h (A2), *Tabou*, de F. W. Murnau. Ecrit en collaboration avec Robert Flaherty, ce film fut le dernier de Murnau, qui mourut huit jours avant sa sortie dans un accident de voiture. Une légende tenace veut qu'au cours du tournage de *Tabou* à Bora-Bora, une malédiction ait été lancée contre Murnau, accusé d'avoir violé en tournant ce film certains tabous religieux...

Michel Laszlo

HISTOIRE DE LA GUERRE SCOLAIRE

Par Vassili

Résumé. L'année 1936 est marquée par le Front populaire et l'unité retrouvée du mouvement syndical. Mais les bottes nazies s'abattent sur l'Europe.

La fin de la guerre voit les subventions, accordées par "Vichy" aux écoles "libres", supprimées.



La IV^e République succède à la III^e, défunte depuis 1940.



En 1947 L. JOUHAUX scissionne la CGT pour fonder FORCE OUVRIERE



Mais les syndicalistes enseignants...



Les partisans de l'enseignement privé s'organisent en Association des Parents de l'Ecole Libre...



...Et en 1950 dans l'Ouest de la France...



Rouge

l'hebdo
qui n'a pas peur
du changement



La semaine prochaine

Une lecture plus agréable
Une présentation plus aérée
Un rythme nouveau

Pour que Rouge soit plus efficace dans son combat
au service des travailleurs et de leurs luttes

Le Rouge nouveau arrive

Ne le débouchez pas seuls...
Faites le goûter autour de vous

Plus que jamais,
sachons débattre
pour unir et agir
plus efficacement
contre les
licenciements et
la logique
infernale du
capitalisme
en crise.

**La LCR propose
des mesures anticapitalistes:
POUR CHANGER DE CAP**

*Ni les ravages
de l'austérité,
ni les progrès
de la droite
ne sont fatals*

URGENCE

Bientôt le troisième tirage sera totalement épuisé... Cette brochure de 24 pages, en vente au prix de 10 francs, est prévue pour une large diffusion.

Ecrivez ou téléphonez à la PEC, 2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil, Tél. 859 00 80.

Des tarifs particuliers sont prévus pour les commandes groupées.

Pour des raisons techniques la suite de la série
«les socialistes européens face à la crise»
est reportée d'une semaine

N'OUBLIEZ PAS
les autres revues de la LCR
et de la IV^e Internationale

